

**Code braille français uniformisé
pour la transcription des textes imprimés
(CBFU)**

**Réalisé dans le cadre de
l'Accord de coopération
pour une uniformisation du braille français**

**Deuxième édition
Septembre 2008**

Table des matières

INTRODUCTION	7
DÉFINITIONS	9
NOTES GÉNÉRALES	11
TABLEAU DE CLASSEMENT DES 64 CARACTÈRES BRAILLE	13
TABLEAUX DES SYMBOLES BRAILLE	15
TABLEAU 1 LES 63 SYMBOLES	15
TABLEAU 2 LES CHIFFRES ET LES SIGNES ARITHMÉTIQUES DE BASE	19
TABLEAU 2A LES CHIFFRES LOUIS BRAILLE	20
TABLEAU 3 LES SYMBOLES COMPOSÉS.....	21
PREMIÈRE PARTIE LE CODE BRAILLE DE BASE.....	25
1.1 LES MAJUSCULES.....	25
a) Mots.....	25
b) Sigles	25
c) Mélange de majuscules et minuscules à l'intérieur d'un mot	26
d) Voyelles majuscules accentuées.....	26
1.2 LES CHIFFRES ET LES SIGNES ARITHMÉTIQUES DE BASE	27
a) Généralités	27
b) Usage et portée du modificateur mathématique.....	27
c) Mélange de chiffres et de lettres	28
d) Modificateur mathématique et braille abrégé	28
e) Espace ou point entre les chiffres.....	29
f) Barre oblique.....	29
g) Symboles pour cent et pour mille	30
1.3 ESPACEMENT AVEC LES PONCTUATIONS.....	31
a) Après un mot.....	31
b) De part et d'autre d'un mot ou groupe de mots	31
c) Tirets	31
1.4 LES GUILLEMETS	33
1.5 L'INDICATEUR D'EXPOSANT OU D'ÉLEVATION	34
a) Rôle de l'indicateur	34
b) Portée de l'indicateur	34
c) Chiffres suivant un indicateur d'exposant.....	34
1.6 LES ABRÉVIATIONS.....	35
1.7 L'INDICATEUR DE VALEUR DE BASE	36
a) Avec le braille abrégé.....	36
b) Avec les chiffres.....	36
c) Emplacement et portée	36
1.8 LES EXPRESSIONS INFORMATIQUES USUELLES.....	38
1.9 LES MODIFICATEURS 1 ET 2	39

DEUXIÈME PARTIE LES RÈGLES COMPLÉMENTAIRES.....	41
PRÉAMBULE.....	41
NOTES PRÉLIMINAIRES	41
2.1 LES MAJUSCULES.....	42
a) Initiale ou mot en majuscule.....	42
b) Passage entièrement en majuscule	42
c) Mélange de lettres majuscules et minuscules	43
d) Sigles	44
2.2 LES MISES EN ÉVIDENCE	45
a) Indicateur général de mise en évidence	45
b) Mot mis en évidence	45
c) Passage mis en évidence.....	46
d) Mise en évidence à l'intérieur d'un mot.....	46
e) Mises en évidence multiples à l'intérieur d'un mot.....	47
f) Mises en évidence de deuxième et troisième types.....	48
g) Autres possibilités	50
2.3 LES GUILLEMETS.....	51
a) Guillemets de deuxième et troisième niveaux.....	51
b) Emploi.....	51
2.4 L'INDICATEUR DE CHANGEMENT DE CODE, L'INDICATEUR DE FIN	52
a) L'indicateur de changement de code	52
b) L'indicateur de fin	52
2.5 LES LETTRES ÉTRANGÈRES	54
Tableau des principales lettres étrangères.....	55
2.6 LES INCIDENCES SUR LE BRAILLE ABRÉGÉ	56
TROISIÈME PARTIE PRÉSENTATION DES TEXTES EN BRAILLE	57
INTRODUCTION	57
3.1 LES ÉLÉMENTS DE MISE EN PAGE BRAILLE	58
a) Mode centrage.....	58
b) Mode paragraphe ou alinéa	59
c) Mode poésie ou liste	59
d) Mode bloc.....	62
e) Passage d'un mode à un autre.....	64
f) Lignes vides, sauts de page et tabulations.....	66
g) Séparation des mots, coupures, lignes veuves et orphelines	66
3.2 LES TITRES.....	68
a) Titre de premier niveau	68
b) Titre de deuxième niveau	69
c) Titres de troisième, quatrième et cinquième niveaux	69
3.3 LES NOTES DU TRANSCRIPTEUR CONTEXTUELLES	70
a) Généralités	70
b) Notes en retrait	70
c) Notes incises	70
3.4 LA PAGINATION	72
a) Pagination braille	72
b) Pagination de référence.....	75

Première méthode	75
Seconde méthode.....	79
3.5 FORMAT ET ÉTIQUETAGE DES VOLUMES BRAILLE.....	82
3.6 LES PAGES PRÉLIMINAIRES	83
a) Page de titre.....	83
b) Verso de la page de titre	84
c) Quatrième de couverture.....	84
d) Notes du transcripteur.....	85
e) Autres rubriques	86
3.7 LA TABLE DES MATIÈRES.....	87
a) Table générale.....	87
b) Table spécifique.....	89
3.8 LES TABLEAUX	92
a) Tableaux en colonnes.....	93
b) Tableaux en lignes	95
c) Tableaux par renforcements progressifs	97
d) Tableaux en titres et paragraphes.....	100
e) Tableaux en liste hiérarchisée	103
f) Tableaux hybrides.....	106
3.9 LES NOTES DE BAS DE PAGE ET NOTES DE FIN.....	109
a) Appel de note	109
b) Texte de la note	109
c) Appels multiples pour une même note.....	110
d) Notes abondantes	110
e) Notes marginales	111
3.10 LES ENCADRÉS.....	113
3.11 LA POÉSIE	116
3.12 LE THÉÂTRE	118
a) Éléments d'une pièce de théâtre	118
1° Liste des personnages.....	118
2° Actes et scènes	118
3° Didascalies	119
4° Répliques	120
b) Théâtre en prose	120
1° Répliques courtes	120
2° Répliques longues.....	122
c) Théâtre en vers	123
3.13 LES TEXTES À LIGNES NUMÉROTÉES	126
a) Numérotation dans la marge de gauche	126
b) Numérotation dans la marge de droite	129
c) Numérotation en retrait.....	132
3.14 LES BANDES DESSINÉES.....	134

Introduction

Le 7 juin 2001 était signé à Casablanca un Accord de coopération pour une uniformisation du braille français entre des représentants de l'Afrique francophone, de la Belgique, de la France, de la Suisse et du Québec. Ce texte prévoit trois grandes étapes :

- l'uniformisation des symboles braille,
- l'élaboration d'une table braille informatique à huit points et à six points,
- une réflexion sur la pertinence d'une réforme de l'Abrégé Orthographique Étendu de 1955, suivie d'une proposition de réforme.

En 2006, après quatre ans de travaux, la première édition du Code de transcription en braille des textes imprimés voyait le jour en France. Elle comportait deux parties : « Le code braille de base » et « Les règles complémentaires ». Le groupe d'experts a poursuivi ses travaux relatifs à la rédaction d'une troisième partie qui complète ce Code, intitulée « Présentation des textes en braille ». À l'occasion de la mise à jour de cet ouvrage, quelques correctifs mineurs et de légers remaniements ont aussi été apportés aux deux premières parties.

Les trois parties du Code sont contenues dans un seul document imprimé, tandis que l'édition braille comprend deux volumes – transcrits en braille intégral.

Pour des raisons de particularisme linguistique et de respect d'usages locaux, notamment dans le choix des exemples qui illustrent les règles du Code, il a été convenu entre les coordinateurs de l'Accord de coopération de 2001 de procéder à l'édition de deux documents distincts : le présent document, dit « international », publié par la Commission Évolution du Braille Français (CEBF), au sein de laquelle sont représentées l'Afrique francophone, la Belgique, la France et la Suisse, et un document spécifiquement québécois. Seules des différences de forme existent entre ces deux documents, tandis que les tableaux des symboles braille et les règles qui régissent leur emploi sont communs.

Il est à noter que, en France, l'arrêté du 17 août 2006 (publié au BO du Ministère de la Santé et des Solidarités n° 2006/9 du 15 octobre 2006) stipule que le présent Code est applicable à l'ensemble de la production braille au plan national.

Les principales caractéristiques de ce Code sont les suivantes :

- Chaque symbole braille possède une valeur typographique unique, ce qui supprime les ambiguïtés qui pouvaient surgir, notamment dans le cas de la transcription automatisée et du désabrègement. En particulier, le point et l'apostrophe (qui, dans certains pays, étaient figurés par le même symbole) sont respectivement représentés par la combinaison de points 2-5-6 et par le point 3, qu'il s'agisse d'un contexte littéraire, informatique ou mathématique, en braille « six points » ou en braille « huit points ».
- Seule la notation dite « Antoine » est utilisée pour les chiffres, dans la transcription de documents en braille français à l'exception de la musique et des contextes plurilingues.
- Du fait de l'emploi généralisé dans l'imprimé de signes n'ayant pas encore de représentation en braille français, de nouveaux symboles ont été introduits pour répondre à ces besoins.
- Enfin, la transcription braille à appliquer en fonction des destinataires des documents a été définie de façon précise. C'est pourquoi ce Code distingue le « code braille de base », applicable à une large majorité des textes courants, et les « règles complémentaires » permettant une meilleure information sur la typographie et la disposition des textes en caractères imprimés. À noter, cependant, que l'utilisation du « braille de base » n'interdit pas le recours ponctuel aux « règles complémentaires » en cas de besoin ; de même, l'utilisation des « règles complémentaires » n'implique pas leur emploi systématique.

Définitions

Caractère braille : chacune des 63 combinaisons de points qu'offre la cellule braille.

Code : le Code braille français uniformisé pour la transcription des textes imprimés (le présent ouvrage).

CEBF : Commission Évolution du Braille Français.

Document d'origine : le texte faisant l'objet d'une transcription en braille, qu'il s'agisse d'un texte imprimé ou d'un fichier électronique.

Imprimé : texte ou document destiné à la lecture visuelle.

Indicateur : symbole braille dont la fonction est de signaler au lecteur une situation particulière dans le document d'origine, par exemple une mise en évidence ou une mise en page, ou encore de le guider dans l'interprétation à donner aux caractères braille.

Mise en évidence : procédé utilisé pour détacher une portion de texte de l'ensemble par une mise en forme des caractères différente.

Modificateur : symbole braille qui a pour fonction de changer la valeur du ou des caractères qui suivent immédiatement.

Notation Antoine : écriture des chiffres et signes arithmétiques de base empruntée à la Notation braille mathématique – document initialement édité en France en 1971 et révisé en 2007.

Notation Louis Braille : écriture des chiffres suivant la représentation définie à l'origine par Louis Braille.

Signe : caractère de l'imprimé, du texte d'origine.

Symbole : tout caractère ou ensemble de caractères braille auquel on donne une signification.

Valeur de base : sens premier d'un symbole braille ; signification qu'en donne le tableau 1 du présent Code.

Notes générales

1. **Attention** ! la reproduction de ce document par photocopie ou impression risque d'altérer les couleurs utilisées dans certains exemples, nuisant ainsi à leur bonne compréhension.
2. Dans la version imprimée de ce Code, les caractères du braille sont représentés par une police dans laquelle la cellule des six points est toujours présente et où seuls les points embossés sont en gras.
3. La version braille présente les caractéristiques suivantes :
 - Les symboles et les conventions présentés ci-après sont appliqués. En particulier, les indicateurs de « note du transcripteur » sont utilisés pour toutes les descriptions qui ne figurent pas dans la version imprimée du document. Il s'agit des symboles ⠠⠠⠠ (points 6, 2-3) en ouverture et ⠠⠠⠠ (points 5-6, 3) en fermeture.
 - Les listes à puces du document imprimé sont transcrites en paragraphes précédés d'un tiret.
 - Les configurations de points entre parenthèses ne sont pas retranscrites, les symboles braille étant simplement précédés du caractère ⠠ pour faciliter leur identification.
4. En ce qui concerne les nombreux exemples qui figurent dans ce Code, ils ne sont pas numérotés dans les deux premières parties. Ils le sont, en revanche, dans la troisième partie du fait de leur complexité et afin d'en faciliter le repérage. Les sources des exemples sont mentionnées chaque fois que possible, plus particulièrement pour ceux de la troisième partie.

Les six points d'une cellule braille :

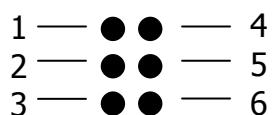


Tableau de classement des 64 caractères braille

Les caractères braille sont classés en huit séries disposées sur sept lignes, la huitième série n'étant constituée que de la cellule vide (l'espace).

⠠	⠡	⠢	⠣	⠤	⠥	⠦	⠧	⠨	⠩
⠪	⠫	⠬	⠭	⠮	⠯	⠰	⠱	⠲	⠳
⠴	⠵	⠶	⠷	⠸	⠹	⠺	⠻	⠼	⠽
⠿	⠁	⠂	⠃	⠄	⠅	⠆	⠇	⠈	⠉
⠊	⠋	⠌	⠍	⠎	⠏	⠑	⠒	⠓	⠔
⠕	⠖	⠗	⠘	⠙	⠚				
⠛	⠜	⠝	⠞	⠟	⠠	⠡			
⠠									

Tableaux des symboles braille

Avertissement

- Les tableaux ci-après présentent l'ensemble des symboles figurant dans cet ouvrage. À noter, toutefois, qu'en braille de base, seuls sont utilisés les symboles décrits dans la première partie.
- Hormis les ponctuations, les symboles d'enserrement et les cas spécifiques traités dans la suite de cet ouvrage, les symboles figurant dans les tableaux ci-après doivent être transcrits conformément au texte d'origine, avec ou sans espace avant et après.

Tableau 1 Les 63 symboles

Caractère braille	Symbole de base	Signe
⠠ (1)	lettre a	a
⠡ (1-2)	lettre b	b
⠢ (1-4)	lettre c	c
⠣ (1-4-5)	lettre d	d
⠤ (1-5)	lettre e	e
⠥ (1-2-4)	lettre f	f
⠦ (1-2-4-5)	lettre g	g
⠧ (1-2-5)	lettre h	h
⠨ (2-4)	lettre i	i
⠩ (2-4-5)	lettre j	j
⠪ (1-3)	lettre k	k
⠬ (1-2-3)	lettre l	l

Caractère braille	Symbole de base	Signe
⠄ (1-3-4)	lettre m	m
⠅ (1-3-4-5)	lettre n	n
⠆ (1-3-5)	lettre o	o
⠇ (1-2-3-4)	lettre p	p
⠈ (1-2-3-4-5)	lettre q	q
⠉ (1-2-3-5)	lettre r	r
⠊ (2-3-4)	lettre s	s
⠋ (2-3-4-5)	lettre t	t
⠌ (1-3-6)	lettre u	u
⠍ (1-2-3-6)	lettre v	v
⠎ (1-3-4-6)	lettre x	x
⠏ (1-3-4-5-6)	lettre y	y
⠑ (1-3-5-6)	lettre z	z
⠒ (1-2-3-4-6)	c cédille	ç
⠓ (1-2-3-4-5-6)	e accent aigu	é
⠔ (1-2-3-5-6)	a accent grave	à
⠕ (2-3-4-6)	e accent grave	è
⠖ (2-3-4-5-6)	u accent grave	ù
⠗ (1-6)	a accent circonflexe	â
⠘ (1-2-6)	e accent circonflexe	ê
⠙ (1-4-6)	i accent circonflexe	î
⠚ (1-4-5-6)	o accent circonflexe	ô
⠛ (1-5-6)	u accent circonflexe	û
⠜ (1-2-4-6)	e tréma	ë

Caractère braille	Symbole de base	Signe
⠠ (1-2-4-5-6)	i tréma	ï
⠡ (1-2-5-6)	u tréma	ü
⠢ (2-4-6)	oe ligaturé	œ
⠣ (2-4-5-6)	lettre w	w
⠤ (2)	virgule	,
⠥ (2-3)	point-virgule	;
⠦ (2-5)	deux-points	:
⠧ (2-5-6)	point	.
⠨ (2-6)	<ul style="list-style-type: none"> point d'interrogation indicateur de début de mise en évidence à l'intérieur d'un mot 	?
⠩ (2-3-5)	point d'exclamation	!
⠪ (2-3-5-6)	guillemet ouvrant ou fermant	" ou « » ou “ ” ou ‘ ’
⠬ (2-3-6)	parenthèse ouvrante	(
⠭ (3-5)	indicateur de fin de mise en évidence à l'intérieur d'un mot	
⠮ (3-5-6)	parenthèse fermante)
⠯ (3)	<ul style="list-style-type: none"> apostrophe point de conduite espace entre les chiffres 	'
⠰ (3-4)	barre oblique	/
⠱ (3-4-5)	arobas, a commercial	@
⠲ (3-4-5-6)	modificateur numérique devant les chiffres Louis Braille	
⠳ (3-4-6)	indicateur d'appel de note	
⠴ (3-6)	<ul style="list-style-type: none"> trait d'union trait de conduite 	-

Caractère braille	Symbole de base	Signe
⠠ (4)	indicateur d'exposant ou d'élévation	
⠠⠨ (4-5)	modificateur 1	
⠠⠨⠠ (4-5-6)	indicateur général de mise en évidence	
⠠⠨⠨ (4-6)	indicateur de majuscule simple	
⠠⠨⠨⠨ (5)	<ul style="list-style-type: none">• modificateur 2• indicateur de continuation dans les expressions mathématiques, informatiques ou scientifiques	
⠠⠨⠨⠠ (5-6)	indicateur de valeur de base	
⠠⠨⠨⠨⠨ (6)	modificateur mathématique	

Tableau 2 Les chiffres et les signes arithmétiques de base

Note : les caractères braille de ce tableau ne prennent la valeur indiquée que lorsqu'ils sont précédés, directement ou à l'intérieur de la chaîne de caractères où ils apparaissent, par le modificateur mathématique ⠠ (point 6).

Caractère braille	Symbole	Signe
⠠ (1-6)	un	1
⠠ (1-2-6)	deux	2
⠠ (1-4-6)	trois	3
⠠ (1-4-5-6)	quatre	4
⠠ (1-5-6)	cinq	5
⠠ (1-2-4-6)	six	6
⠠ (1-2-4-5-6)	sept	7
⠠ (1-2-5-6)	huit	8
⠠ (2-4-6)	neuf	9
⠠ (3-4-5-6)	zéro	0
⠠ (2-3-5)	plus	+
⠠ (3-6)	moins	-
⠠ (3-5)	multiplié par	×
⠠ (2-5)	divisé par	÷
⠠ (2-3-5-6)	égale	=
⠠ (2-6)	indicateur d'indice inférieur	

Tableau 2a

Les chiffres Louis Braille

Note 1 : la notation Louis Braille est utilisée dans la transcription de la musique. Elle peut également être employée pour certains affichages ou documents particuliers s'adressant à un public plurilingue (voir « 1.2 Les chiffres et les signes arithmétiques de base »).

Note 2 : les caractères braille de ce tableau ne prennent la valeur indiquée que lorsqu'ils sont précédés, directement ou à l'intérieur de la chaîne de caractères où ils apparaissent, par le modificateur numérique pour l'écriture des chiffres Louis Braille ⠠ (points 3-4-5-6).

Caractère braille	Symbole	Signe
⠠ (1)	un	1
⠠ (1-2)	deux	2
⠠ (1-4)	trois	3
⠠ (1-4-5)	quatre	4
⠠ (1-5)	cinq	5
⠠ (1-2-4)	six	6
⠠ (1-2-4-5)	sept	7
⠠ (1-2-5)	huit	8
⠠ (2-4)	neuf	9
⠠ (2-4-5)	zéro	0

Tableau 3 Les symboles composés

Note : les symboles de ce tableau sont classés en deux catégories : symboles typographiques et symboles propres au braille. Ils sont présentés dans l'ordre du « Tableau de classement des 64 caractères braille » à l'exception des symboles qui vont par paires et de ceux ayant une signification apparentée.

Symboles typographiques		
Caractères braille	Symbole	Signe
⠠⠠ (1-2-3-4-6, 1-3-4-5-6)	case à cocher	☐
⠠⠠ (2-4-6, 1-3-5)	puce	selon le cas
⠠⠠⠠ (2-4-6, 2-5, 1-3-5)	flèche bidirectionnelle	↔
⠠⠠⠠ (2-4-6, 2-5, 2-5)	flèche vers la gauche	←
⠠⠠⠠ (2-5, 2-5, 1-3-5)	flèche vers la droite	→
⠠⠠⠠ (2-5-6, 2-5-6, 2-5-6)	points de suspension	...
⠠⠠ (3-6, 3-6)	tiret	–
⠠⠠ (4-5, 1-4)	cent ¹	¢
⠠⠠ (4-5, 1-5)	euro	€
⠠⠠⠠ (4-5, 1-2-3)	livre	£
⠠⠠⠠ (4-5, 1-3-4)	mu, micron	μ
⠠⠠⠠ (4-5, 1-2-3-4)	pi	π

¹ Le symbole de cent ne doit pas être utilisé pour le centime d'euro qui est transcrit par la lettre c.

Symboles typographiques		
Caractères braille	Symbole	Signe
⠠⠨⠠ (4-5, 2-3-4)	dollar	\$
⠠⠨⠠ (4-5, 1-3-4-5-6)	yen	¥
⠠⠨⠠ (4-5, 1-2-6)	inférieur ou égal à	≤
⠠⠨⠠ (4-5, 3-4-5)	supérieur ou égal à	≥
⠠⠨⠠ (4-5, 2-3-5-6)	guillemet ouvrant de niveau 2	selon le cas
⠠⠨⠠ (2-3-5-6, 1-2)	guillemet fermant de niveau 2	selon le cas
⠠⠨⠠ (4-5, 2-3-6)	crochet ouvrant	[
⠠⠨⠠ (3-5-6, 1-2)	crochet fermant]
⠠⠨⠠ (5, 1-4)	copyright	©
⠠⠨⠠ (5, 1-3-5)	degré	°
⠠⠨⠠ (5, 1-2-3-4)	symbole de paragraphe, de section	§
⠠⠨⠠ (5, 1-2-3-5)	marque déposée (<i>registered</i>)	®
⠠⠨⠠ (5, 2-3-4-5)	marque de commerce (<i>trademark</i>)	™
⠠⠨⠠ (5, 1-2-3-4-5-6)	et commercial, perluète	&
⠠⠨⠠ (5, 1-2-6)	inférieur à, parenthèse angulaire ouvrante	<
⠠⠨⠠ (5, 3-4-5)	supérieur à, parenthèse angulaire fermante	>
⠠⠨⠠ (5, 2-6)	tilde	~
⠠⠨⠠ (5, 3-5)	astérisque	*
⠠⠨⠠ (5, 3-4)	barre oblique inverse	\
⠠⠨⠠ (5, 3-4-5-6)	dièse	#
⠠⠨⠠ (5, 3-4-6)	pour cent	%

Symboles typographiques		
Caractères braille	Symbole	Signe
⠠⠠⠠ (5, 3-4-6, 3-4-6)	pour mille	‰
⠠⠠ (5, 3-6)	trait de soulignement	—
⠠⠠⠠⠠ (6, 6, 2-3-5-6)	guillemet ouvrant de niveau 3	selon le cas
⠠⠠⠠⠠ (2-3-5-6, 3, 3)	guillemet fermant de niveau 3	selon le cas
⠠⠠⠠⠠ (6, 6, 2-3-6)	accolade ouvrante	{
⠠⠠⠠⠠ (3-5-6, 3, 3)	accolade fermante	}
Symboles propres au braille		
⠠⠠ (1-2-3-4-5-6, 1-2-3-4-5-6)	élément absent ou valeur manquante dans une cellule de tableau	sans objet
⠠⠠ (2-6, 2-6)	indicateur de début de mise en évidence de deuxième type	sans objet
⠠⠠ (3-5, 3-5)	indicateur de fin de mise en évidence de deuxième type	sans objet
⠠⠠ (2-3-5-6, 2-3-5-6)	indicateur de case (B.D.)	sans objet
⠠⠠⠠ (2-3-5-6, 2-3-5-6, 1-3-4)	indicateur de note marginale	sans objet
⠠⠠ (2-5, 4-5-6)	indicateur général de début de passage mis en évidence	sans objet
⠠⠠ (2-5, 4-6)	indicateur de début de passage en majuscule	sans objet
⠠⠠ (4-6, 4-6)	indicateur de majuscules multiples	sans objet
⠠⠠⠠⠠⠠ (3-6, 3-6, 3-6, 3-6)	espace à remplir (ligne complète)	sans objet
⠠⠠⠠⠠ (6, 3-6, 3)	espace à remplir (moins d'une ligne)	sans objet
⠠⠠ (4-5, 1-2-4-5-6)	indicateur de bulle parlée (B.D.)	sans objet
⠠⠠ (4-5, 1-2-5-6)	indicateur de bulle pensée (B.D.)	sans objet

Symboles typographiques		
Caractères braille	Symbole	Signe
⠠⠠ (5, 2-5)	indicateur de changement de page de référence, seconde méthode	sans objet
⠠⠠⠠ (5, 2-5, 2)	indicateur de continuation de vers	sans objet
⠠⠠⠠ (5-6, 2-3)	indicateur de début ou de fin de mise en évidence de troisième type	sans objet
⠠⠠⠠ (6, 2-3)	indicateur de début de note du transcripteur	sans objet
⠠⠠⠠ (5-6, 3)	indicateur de fin de note du transcripteur	sans objet
⠠⠠⠠ (6, 3)	<ul style="list-style-type: none"> • indicateur de changement de code • indicateur de fin 	sans objet

Première partie

Le code braille de base

1.1 Les majuscules

a) Mots

L'indicateur de majuscule ⠠ (points 4-6) précède immédiatement le mot dont l'initiale ou dont toutes les lettres sont en majuscule.

Exemples :

PIERRE ou Pierre ⠠⠏⠢⠢⠢⠢⠢⠢

I, II, III (chiffres romains) ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

BC/DE (exemple de référence d'un courrier) ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

Remarque : lorsque des mots composés ou comportant une élision sont écrits entièrement en majuscule, il est souhaitable de répéter l'indicateur de majuscule simple ⠠ (points 4-6) devant chaque initiale².

Exemples :

FRISON-ROCHE ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

L'Europe ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

b) Sigles

Un sigle est précédé d'un indicateur de majuscule simple ⠠ (points 4-6).

Il est recommandé de supprimer les points entre les lettres et un sigle ne doit être ni abrégé ni coupé en fin de ligne².

² Cette règle est à appliquer avec souplesse dans le cas d'une transcription automatisée ou d'un texte à usage éphémère.

Exemples :

UNESCO ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

UFA ou U.F.A. (pour Union Francophone des Aveugles) ⠠⠠⠠⠠⠠⠠

c) Mélange de majuscules et minuscules à l'intérieur d'un mot

En cas de mélange de caractères majuscules et minuscules à l'intérieur d'un mot, chaque lettre majuscule est précédée de l'indicateur de majuscule simple.

Font toutefois exception à cette règle les nombres ordinaux pour lesquels l'indicateur d'exposant ⠠⠠ (point 4) marque le retour aux minuscules.

Exemples :

HCl ⠠⠠⠠⠠⠠⠠

L'Europe ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

McDonald ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

le XVIII^{me} siècle ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
(voir remarque ci-dessus sur les nombres ordinaux)

d) Voyelles majuscules accentuées

Lorsque, dans le document d'origine, certaines voyelles en majuscule n'ont pas été accentuées, il est souhaitable de rétablir cette accentuation².

Exemples :

A partir d'ici ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

plutôt que ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

EPITRE ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

EGALITE ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

² Cette règle est à appliquer avec souplesse dans le cas d'une transcription automatisée ou d'un texte à usage éphémère.

1.2 Les chiffres et les signes arithmétiques de base

a) Généralités

La notation dite « Antoine » est utilisée systématiquement dans la transcription des textes en braille français. Le modificateur mathématique \mathbb{A} (point 6) peut être placé au tout début d'une séquence délimitée par des espaces ou immédiatement devant le premier caractère qu'il affecte.

Exemples :

1 2 3 500 3055 \mathbb{A} 123 \mathbb{A} 500 \mathbb{A} 3055 \mathbb{A} 1235003055

Sujet + verbe + complément = phrase complète.

\mathbb{A} 1235003055 \mathbb{A} 1235003055 \mathbb{A} 1235003055 \mathbb{A} 1235003055
 \mathbb{A} 1235003055 \mathbb{A} 1235003055 \mathbb{A} 1235003055 \mathbb{A} 1235003055

La note A+ \mathbb{A} 123 \mathbb{A} 500 \mathbb{A} 3055

Démonstration par a + b

\mathbb{A} 1235003055 \mathbb{A} 1235003055 \mathbb{A} 1235003055

Le format A4 \mathbb{A} 123 \mathbb{A} 5003055 \mathbb{A} 1235003055

b) Usage et portée du modificateur mathématique

Dans tous les cas, l'effet du modificateur mathématique porte sur toute la chaîne de caractères qui suivent jusqu'au prochain espace ou jusqu'à un indicateur de valeur de base. Le modificateur mathématique n'est donc pas répété devant un nouveau chiffre ou nombre ou devant un signe arithmétique.

Exemples :

La Guerre 1939-1945 \mathbb{A} 19391945 \mathbb{A} 19391945 \mathbb{A} 19391945

31/12/2003 \mathbb{A} 31122003

18h30 \mathbb{A} 1830

18:45 (pour 18 heures 45) ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

$2 \times 5 = 10$ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

4x4 (avec la lettre x en guise de signe de multiplication) ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

$10^2=100$ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

L'instant t_1 ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

$6 \div 3 = 2$ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

$6\div 3=2$ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

2:2=1 (avec deux-points en guise de signe de division)

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

Les $\frac{2}{3}$ de la population

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

88Haüy (référence bibliographique) ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

c) Mélange de chiffres et de lettres

En cas de mélange de chiffres et de majuscules et/ou minuscules, l'indicateur de majuscule simple est répété devant chaque lettre majuscule.

Exemples :

Réf. AB5XXw10Z ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

J4K 5G4 ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

d) Modificateur mathématique et braille abrégé

Dans un texte en braille abrégé, toute séquence contenant le modificateur mathématique est transcrite en braille intégral sans recourir à l'indicateur de valeur de base.

Exemples dans un texte en braille abrégé :

2a2i ⠠⠃⠞⠠⠑

Réf. m/34 ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔

e) Espace ou point entre les chiffres

Lorsqu'un espace sépare des groupes de chiffres, il est transcrit par le symbole ⠠ (point 3). Lorsqu'un point sépare des chiffres ou groupes de chiffres, c'est naturellement le symbole ⠠ (points 2-5-6) qui est utilisé.

Exemples :

Les 36 000 communes de France

⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔
⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔

Tél. : 01 44 49 35 35

⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔

Titres 1.1, 1.2, 1.3

⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔

La version 6.00 du logiciel

⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔ ⠠⠗⠑⠔

f) Barre oblique

La barre oblique, isolée ou non, s'écrit ⠠ (points 3-4). Dans un texte utilisant l'abrégé en vigueur au moment de la rédaction de ce Code, ce symbole ou la séquence le contenant est précédé(e) de l'indicateur de valeur de base ⠠ (points 5-6). À noter cependant qu'en braille de base, l'emploi de cet indicateur doit rester limité pour faciliter la lecture tactile, le contexte étant généralement suffisant pour déduire la valeur des symboles (voir remarque et exemples à la fin du chapitre 1.7 « L'indicateur de valeur de base »).

Exemples :

À cette époque –juin 2001– fut signé un Accord de coopération à Casablanca.

À cette époque –juin 2001– fut signé un Accord de coopération à Casablanca.

Les 63 – ou 64 – symboles braille

Les 63 – ou 64 – symboles braille

1.4 Les guillemets

Dans l'immense majorité des cas, on emploie le symbole ⑆ (points 2-3-5-6) pour représenter le guillemet ouvrant ou fermant, quel que soit le caractère typographique utilisé dans le document d'origine.

Comme indiqué dans l'avertissement, en tant que symboles d'enserrement, les guillemets ouvrants sont rapprochés du mot qui suit et les guillemets fermants du mot qui précède.

Exemple :

« citation » ou "citation" ou “citation” ⑆ ⑆ ⑆ ⑆ ⑆ ⑆ ⑆ ⑆ ⑆ ⑆ ⑆ ⑆

1.6 Les abréviations

On emploie en braille les mêmes abréviations que celles du document d'origine. Si un point abrégatif est utilisé, il est transcrit par le symbole braille correspondant ⠠ (points 2-5-6).

Exemples :

h. ou hab. (pour habitants) ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠

av. (pour avenue) ⠠⠠⠠⠠

bd ou boul. (pour boulevard) ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

h (pour heure) ⠠⠠

W (pour watt) ⠠⠠⠠⠠

L (pour litre) ⠠⠠⠠⠠

Dans un texte transcrit en braille abrégé, l'indicateur de valeur de base ⠠ (points 5-6) est ajouté pour éviter les ambiguïtés éventuelles (voir remarque du chapitre 1.7 « L'indicateur de valeur de base » limitant l'usage de ce symbole).

Exemples en braille abrégé :

250 ml ⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠

20 g ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠

10 kg ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠

1.7 L'indicateur de valeur de base

a) Avec le braille abrégé

En braille abrégé, lorsqu'il existe une confusion possible dans la signification d'un symbole braille, l'indicateur de valeur de base ⠠ (points 5-6) est placé devant ce caractère isolé ou devant le mot qui le contient pour préciser qu'il perd sa valeur abrégée (voir 2.6 « Les incidences sur le braille abrégé »).

Exemples :

aïeul ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

le point c) ⠠⠠⠠⠠⠠⠠

Ô rage ! ô désespoir ! $\text{⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠}$

b) Avec les chiffres

En cas de risque de confusion entre un chiffre et un symbole de la quatrième série, on place l'indicateur de valeur de base devant la lettre isolée ou la séquence littérale et le modificateur mathématique devant le chiffre ou le signe arithmétique.

Exemples :

88Haüy (référence bibliographique) ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

cœur+âme=être $\text{⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠}$

c) Emplacement et portée

Hormis les cas prévus au paragraphe b) ci-dessus, l'indicateur de valeur de base se place au début du mot qu'il affecte, avant tout autre symbole.

Exemple en braille abrégé :

Il s'est mis à crier : « *Aïe !* »

⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

Remarque : en braille de base, l'emploi de l'indicateur de valeur de base doit rester limité pour faciliter la lecture tactile, le contexte étant généralement suffisant pour déduire la valeur des symboles. En outre, entre un nombre et certaines unités, comme h pour heure ou g pour gramme, par exemple, l'espace peut être supprimé pour éviter l'ajout de l'indicateur de valeur de base.

Exemples en braille abrégé :

coq ou coque ⠠⠠⠠⠠⠠⠠

riz ou riez ⠠⠠⠠⠠⠠⠠

les lettres a, b, c ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

10 h 30 ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

5 g ⠠⠠⠠⠠⠠⠠

1.9 Les modificateurs 1 et 2

Les modificateurs 1 ⠠ (points 4-5) et 2 ⠡ (point 5) servent à former des symboles composés en attribuant à certains caractères braille une valeur différente de celle qui leur est affectée dans le tableau des 63 symboles (voir tableau 3). Ainsi :

Les unités monétaires sont représentées par leur initiale ou la lettre évoquée par leur graphie précédée du modificateur 1. Leur transcription est conforme au texte d'origine.

Exemples :

50 € ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

100 \$ ou 100\$ ou \$100

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

D'autres symboles sont construits à l'aide d'un caractère significatif précédé du modificateur 1 ou 2.

Exemples :

500 μg ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠

On considère généralement par approximation que $\pi = 3,14$ ou 3,1416.

⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠

⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

30 °C ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠

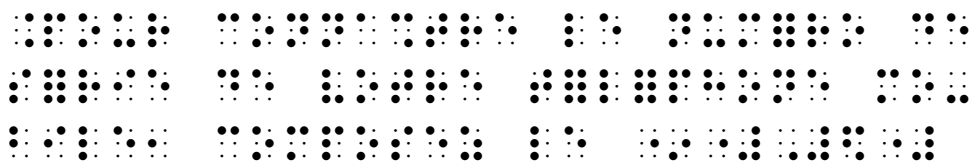
90° ⠠⠠⠠⠠⠠⠠

n° ⠠⠠⠠⠠

1° 2° 3° ⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠

copyright ⠠⠠⠠⠠

Pour connaître le numéro de série de votre téléphone mobile, composez le
*#06#



De nouveaux symboles composés pourront être créés ultérieurement à l'aide de ces modificateurs si nécessaire.

Deuxième partie

Les règles complémentaires

Préambule

L'attention du transcripteur est appelée sur la différence essentielle entre la lecture visuelle et la lecture tactile. Dans le premier cas, les divers procédés de mise en évidence utilisés dans l'imprimé facilitent le repérage et la compréhension du texte ; dans le second, au contraire, l'indication systématique de mots ou passages entièrement en majuscule ou mis en évidence se traduit par une surabondance de caractères braille qui réduisent considérablement la vitesse de la lecture et risquent de décourager le lecteur.

Il appartient donc au transcripteur d'adapter son travail en fonction de la nature du document et du public auquel il est destiné.

Notes préliminaires

1. En règle générale, l'écriture en majuscule d'une portion de texte ou sa mise en évidence par tout autre procédé typographique n'est recommandée en braille que lorsque la compréhension du texte le justifie et qu'elle reproduit l'intention manifeste de l'auteur. Ces indications ne sont donc pas retranscrites dans tous les cas où elles apparaissent clairement comme redondantes (page de couverture, titres séparés du texte par un ou plusieurs sauts de ligne, passages écrits entre guillemets...).

2. En ce qui concerne le comptage des mots dans l'application des règles relatives aux majuscules et aux mises en évidence, le terme « mot » désigne un ensemble de caractères écrits entre deux espaces dans le document d'origine, y compris lorsque ces espaces sont figurés par des marques de tabulation, de fin de ligne ou de saut de page.

2.1 Les majuscules

a) Initiale ou mot en majuscule

L'indicateur de majuscule simple ⠘ (points 4-6) s'emploie devant les mots dont seule l'initiale est en majuscule. L'indicateur de majuscules multiples s'emploie devant les mots entièrement en majuscule (voir note 2 sur le comptage des mots au début de cette partie).

Exemples :

Pierre ⠐⠠⠏⠢⠞⠠⠑⠗⠗⠑

PIERRE ⠐⠠⠏⠢⠞⠠⠑⠗⠗⠑

I, II, III (chiffres romains) ⠐⠠⠊⠣⠠⠓⠠⠋⠞⠠⠓

L'EUROPE ⠐⠘⠠⠑⠞⠗⠠⠑

BC/DE (exemple de référence d'un courrier) ⠐⠠⠃⠉⠤⠠⠑

W3C ⠐⠠⠄⠊⠒⠠⠉

J.-P. (mis pour : Jean-Pierre, par exemple) ⠐⠠⠵⠠⠗⠠

CHAMPS-ÉLYSÉES ⠐⠠⠉⠏⠠⠎⠤⠠⠑⠇⠢⠠⠑⠞⠠⠑

L'ÎLE D'AMOUR ⠐⠘⠠⠊⠞⠠⠑⠎⠤⠠⠉⠞⠠

PROCHAIN ARRÊT REZ-DE-CHAUSSÉE

⠐⠠⠕⠞⠞⠠⠊⠞⠠⠑⠎⠤⠠⠉⠞⠠ ⠐⠠⠞⠠⠞⠠ ⠐⠠⠗⠠⠑⠞⠠⠑

b) Passage entièrement en majuscule

À partir de quatre mots consécutifs entièrement en majuscule, on place le symbole composé ⠐⠠⠐⠠ (points 2-5, 4-6) devant le premier mot et le symbole ⠘ (points 4-6) devant le dernier mot. Cette règle s'applique pour des mots faisant partie d'un même paragraphe ou d'une succession de paragraphes très courts.

d) Sigles

Un sigle s'écrit comme un mot dont toutes les lettres sont majuscules (les points entre les lettres peuvent être supprimés s'ils n'apportent pas une information significative). Il ne doit être ni abrégé ni coupé en fin de ligne.

2.2 Les mises en évidence

(voir la note 1 au début de cette partie)

a) Indicateur général de mise en évidence

Dans l'immense majorité des cas, les mises en évidence (italique, souligné, gras, polices de différents types, tailles ou couleurs...) sont signalées en braille par l'indicateur général de mise en évidence ⠠ (points 4-5-6).

Les règles concernant l'emploi de ce symbole s'apparentent à celles relatives à l'emploi de l'indicateur de majuscule simple.

b) Mot mis en évidence

Le symbole ⠠ (points 4-5-6), placé devant un mot, indique que la mise en évidence concerne l'ensemble des caractères de ce mot (voir la note 2 sur le comptage des mots au début de cette partie).

Exemples :

le chien ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

le dragon vert ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

Combat avec l'homme

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

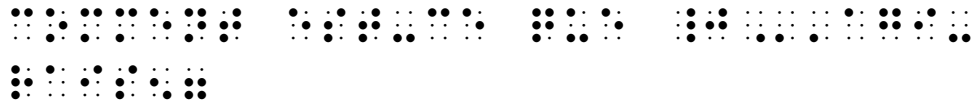
L'arc-en-ciel ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

la Vingt-cinquième heure

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

Rendez-vous à 10h40

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠



e) Mises en évidence multiples à l'intérieur d'un mot

Dans les cas de mises en évidence multiples à l'intérieur d'un mot, le transcripteur veillera à transmettre le contenu de l'information tout en préservant la lisibilité du texte en braille. Par exemple, il peut recourir à l'utilisation du symbole ⠠⠠ (points 3-6) pour séparer deux parties d'un mot mises en évidence de manière distincte, ou aux indicateurs de mise en évidence à l'intérieur d'un mot (⠠⠠ (points 2-6) en ouverture et ⠠⠠ (points 3-5) en fermeture) pour encadrer des caractères eux-mêmes affectés d'une typographie ou d'une couleur différentes. Le procédé utilisé est éventuellement indiqué dans une note du transcripteur. Dans un texte en braille abrégé, tout mot comportant de telles mises en évidence est écrit en intégral.

Exemple :

Conjugaison du verbe épeler au présent de l'indicatif

j'épelle, tu épelles, il épelle, nous épelons, vous épelez, ils épellent

[Langue française, école élémentaire, CE-CM, Bordas, 2003]



f) Mises en évidence de deuxième et troisième types

Deux types de mise en évidence supplémentaires pour un ou plusieurs mots sont prévus dans le présent Code de transcription mais leur utilisation n'est préconisée que pour répondre à des besoins très spécifiques (indiquer des passages en gras ou en italique dans des textes juridiques ou dans certains ouvrages scolaires...). Ils permettent en outre d'indiquer avec précision si un changement de typographie s'applique ou non aux signes de ponctuation avoisinants et peuvent être utilisés dans un texte en braille abrégé.

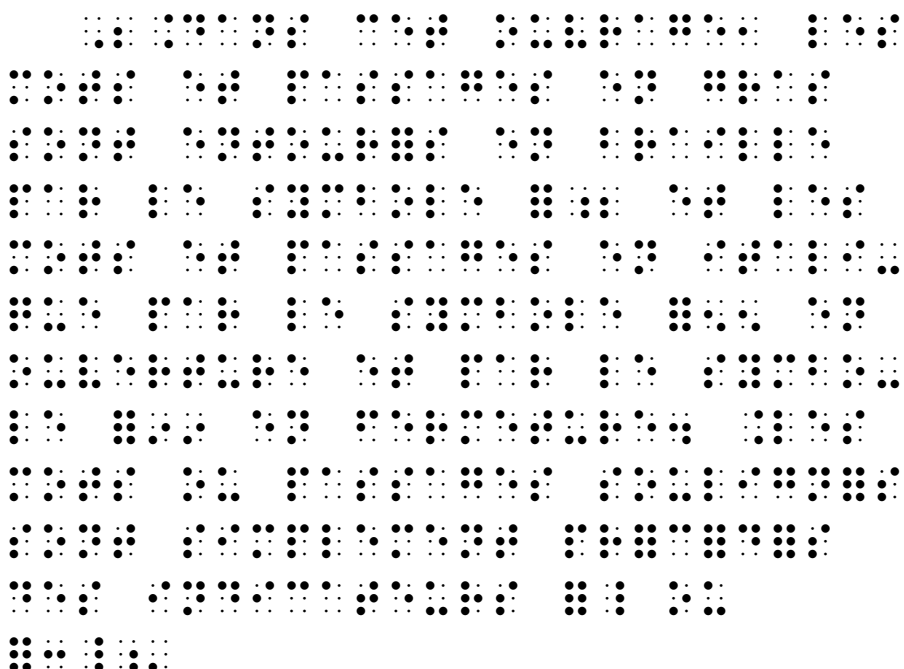
Ces symboles, entourant un mot ou un passage entier, sont les suivants :

- ⠠⠠ (points 2-6, 2-6) : indicateur de début de mise en évidence de deuxième type
- ⠠⠠ (points 3-5, 3-5) : indicateur de fin de mise en évidence de deuxième type
- ⠠⠠ (points 5-6, 2-3) : indicateur de début ou de fin de mise en évidence de troisième type

Ils ne sont pas affectés à une mise en évidence spécifique et doivent faire l'objet d'une note du transcripteur figurant en début d'ouvrage, en explication préliminaire à une adaptation ou insérée dans le texte.

Exemples :

Les exercices de *Fais le point* proposent à l'élève de faire le bilan de ses acquisitions à mi-parcours et à la fin de chaque période. Ces exercices peuvent également tenir lieu d'**évaluation**.



Le petit chat est mort.
 Le chat est mort.
 Le petit est mort.
 Le chat est mort.
 Le petit chat est mort.
 Le chat est mort.
 Le petit chat est mort.

Donner la nature grammaticale des mots en couleur.

Le **petit** **chat** est **mort**.

Le petit chat est mort.
 Le chat est mort.
 Le petit est mort.
 Le chat est mort.
 Le petit chat est mort.
 Le chat est mort.
 Le petit chat est mort.
 Le chat est mort.
 Le petit chat est mort.
 Le chat est mort.
 Le petit chat est mort.
 Le chat est mort.
 Le petit chat est mort.
 Le chat est mort.
 Le petit chat est mort.

Les **aiguilles** de l'**horloge** égrènent le temps.

Les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.
 Les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.
 Les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.
 Les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.
 Les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.
 Les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.
 Les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.
 Les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.
 Les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.
 Les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.
 Les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.
 Les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.
 Les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.
 Les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.
 Les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.

Question : que signifient ici les chiffres en rouge ?

Les prestations sociales selon le risque couvert (pour 1995 et 2001, en milliards d'euros) :

Santé : 115,1 ; 145,4

Veillesse-survie : 149,2 ; 183,6

Les prestations sociales selon le risque couvert (pour 1995 et 2001, en milliards d'euros) :

Santé : 115,1 ; 145,4

Veillesse-survie : 149,2 ; 183,6

g) Autres possibilités

Afin d'éviter une utilisation abusive des indications de mises en évidence présentées ci-dessus, on n'hésitera pas en braille à recourir à des procédés de mise en page facilitant le repérage de l'information. Par exemple, un retrait appliqué au texte introductif d'un article de presse peut remplacer avantageusement le gras ou l'italique du document d'origine. Pour d'autres contextes, on pourra utiliser des marges à gauche et à droite, des encadrés, une présentation « en poésie ».

2.3 Les guillemets

a) Guillemets de deuxième et troisième niveaux

Dans le présent Code, deux représentations supplémentaires sont prévues pour les guillemets. Il s'agit des symboles composés suivants :

⋮⋮⋮ ⋮⋮⋮ (points 4-5, 2-3-5-6 ; 2-3-5-6, 1-2) : guillemets ouvrant et fermant de niveau 2

⋮⋮⋮⋮ ⋮⋮⋮⋮ (points 6, 6, 2-3-5-6 ; 2-3-5-6, 3, 3) : guillemets ouvrant et fermant de niveau 3

Comme il est dit dans le chapitre 1.4, ces symboles doivent être rapprochés du texte qu'ils encadrent.

b) Emploi

Lorsque, dans un même document, apparaissent deux ou trois types de guillemets, il incombe au transcripteur de juger de la pertinence de recourir aux guillemets de deuxième et troisième niveaux, tout en veillant à ne pas surcharger le texte (voir préambule).

2.4 L'indicateur de changement de code, l'indicateur de fin

a) L'indicateur de changement de code

L'indicateur de changement de code s'écrit ⠠⠠⠠ (points 6, 3). Il est utilisé en braille mathématique et scientifique et peut l'être par extension dans des textes courants où apparaissent des formules complexes ou des notations contenant des caractères qui ne figurent pas dans les tableaux du présent Code. Précédé d'un espace, l'indicateur de changement de code est placé immédiatement avant l'expression qui en exige l'emploi. À l'intérieur de l'expression introduite par ce symbole, c'est le code braille concerné qui est appliqué. Dans les cas où ledit code prévoit un indicateur de retour au code initial, c'est ce symbole qui est employé.

Exemples :

10^{n-1} ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠

Le dièse (#) et le bémol (b) servent à modifier la hauteur de la note.

⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠
 ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠
 ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠
 ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠

b) L'indicateur de fin

Comme l'indicateur de changement de code, l'indicateur de fin s'écrit ⠠⠠⠠ (points 6, 3). On l'utilise pour mettre un terme à l'effet de certains autres indicateurs lorsque leur portée ne peut être interrompue par l'espace ou par tout autre caractère prévu à cet effet.

Seuls les indicateurs suivants peuvent voir leur action interrompue par l'indicateur de fin :

- l'indicateur de majuscules multiples (voir 2.1 c) « Mélange de lettres majuscules et minuscules ») ;

- l'indicateur général de mise en évidence (voir 2.2 d) « Mise en évidence à l'intérieur d'un mot »).

Remarque : l'indicateur de fin apparaît toujours à l'intérieur d'un mot, ce qui élimine toute confusion avec son homographe, l'indicateur de changement de code qui, pour sa part, se rencontre en début de mot, voire à la suite d'un symbole d'enserrement ouvrant.

2.5 Les lettres étrangères

Pour la transcription des lettres spécifiques à l'espagnol, à l'italien et à l'allemand, les caractères braille des langues concernées sont utilisés (voir tableau ci-dessous). Ces lettres sont également employées pour des langues voisines auxquelles elles seraient communes.

En latin, lorsque la lettre « ae ligaturé » æ est utilisée dans l'imprimé, elle peut être transcrite en braille par le symbole ⠠⠠⠠ (points 3-4-5).

Pour les lettres grecques utilisées dans l'écriture de notations scientifiques, on emprunte les symboles prévus dans la Notation mathématique (publiée en France dans sa version révisée en 2007).

Pour les lettres propres à toutes les autres langues étrangères, on utilise les lettres latines les plus proches. En cas d'impossibilité (idéogrammes, par exemple), on se référera à l'ouvrage « *L'emploi du braille dans le monde* » (éd. commune UNESCO-AVH, 1990, trad. Association Valentin Haüy, 1993) pour y trouver les symboles braille correspondants.

Pour les ponctuations, on n'emploie celles de la langue d'origine que dans les cas où elles n'existent pas en braille français (points d'interrogation et d'exclamation inversés en espagnol, par exemple).

Hormis pour les ouvrages scolaires, une note du transcripateur indique obligatoirement la liste des symboles utilisés avec, le cas échéant, la description des caractères de l'imprimé et leur prononciation.

Tableau des principales lettres étrangères

Lettres et ponctuations espagnoles

Caractère	Description	Symbole
á	a accent aigu	⋮ (1-2-3-5-6)
é	e accent aigu	⋮ (2-3-4-6)
í	i accent aigu	⋮ (3-4)
ó	o accent aigu	⋮ (3-4-6)
ú	u accent aigu	⋮ (2-3-4-5-6)
ñ	n tilde	⋮ (1-2-4-5-6)
¿	point d'interrogation inversé	⋮ (2-6)
¡	point d'exclamation inversé	⋮ (2-3-5)

Lettres italiennes

Caractère	Description	Symbole
é	e accent aigu	⋮ (1-2-3-4-5-6)
à	a accent grave	⋮ (1-2-3-5-6)
è	e accent grave	⋮ (2-3-4-6)
ì	i accent grave	⋮ (3-4)
ò	o accent grave	⋮ (3-4-6)
ù	u accent grave	⋮ (2-3-4-5-6)

Lettres allemandes

Caractère	Description	Symbole
ä	a tréma	⋮ (3-4-5)
ö	o tréma	⋮ (2-4-6)
ü	u tréma	⋮ (1-2-5-6)
ß	szet	⋮ (2-3-4-6)

2.6 Les incidences sur le braille abrégé

L'Accord de coopération pour une uniformisation du braille français a prévu, dans son titre 1.6, de mener une réflexion sur le braille abrégé. Sans préjuger du résultat des travaux qu'entreprendra le groupe international d'experts, nous attirons votre attention sur les modifications suivantes à prendre en compte dans l'application de l'Abrégé Orthographique Étendu (AOÉ) :

- suppression des abréviations : **celui-ci**, **celui-là**, **ordinaire** et **ordinairement** (et leurs dérivés) ;
- suppression de la contraction **or** en début de mot.

Troisième partie

Présentation des textes en braille

Introduction

Cette troisième partie du Code présente les divers modes de mise en page utilisés en braille. Ceux-ci ne sont pas calqués sur ceux de l'imprimé, mais leur objectif est similaire : donner leur importance relative aux différents éléments d'un texte. Toutefois, alors que le lecteur voyant bénéficie d'une perception globale et instantanée, le lecteur tactile doit parcourir le document de façon analytique et séquentielle en s'appuyant sur des repères qui l'aideront à en saisir la structure. Ces repères sont principalement les lignes vides et les renforcements qui marquent la marge de gauche.

Il est de toute première importance, pour le transcripateur, d'adopter une mise en page judicieuse, cohérente, claire et sans équivoque afin d'orienter le lecteur tactile vers la même compréhension du texte que le lecteur visuel. Avant d'entreprendre la transcription d'un ouvrage, il convient d'en analyser soigneusement le contenu afin de bien en comprendre la structure et d'être ainsi en mesure d'en rendre compte de manière appropriée.

Il n'est pas possible de recenser toutes les pratiques de l'imprimé en matière de présentation des textes. Cette troisième partie traite des situations les plus courantes et propose des solutions de mise en page basées essentiellement sur les éléments exposés au chapitre 3.1. À l'occasion, deux méthodes, voire davantage, sont présentées pour la transcription d'un type d'information donné. C'est le cas, entre autres, pour la pagination de référence, les tableaux et le théâtre. Il appartient alors au transcripateur de choisir la méthode qui lui semble la plus appropriée, selon le type de texte à transcrire, la forme des tableaux, le contexte – scolaire ou autre – et le temps disponible pour la production du document. Dans certains cas, pourvu que la transcription demeure claire et cohérente, le transcripateur ou le centre de production pourront fonder leurs choix sur des pratiques établies ou sur de simples préférences, en appliquant avec souplesse les consignes énoncées dans ce Code.

3.1 Les éléments de mise en page braille

En braille, quatre modes sont utilisés pour exprimer la mise en page de l'imprimé :

- le mode centrage, principalement utilisé pour les titres de premier et de deuxième niveaux ainsi que pour les pages de titre ;
- le mode paragraphe ou alinéa, principalement utilisé pour les paragraphes ordinaires et pour les notes (en retrait) ;
- le mode poésie ou liste, principalement utilisé pour les vers, les listes, les tables des matières, etc. ;
- le mode bloc, principalement utilisé pour les titres de troisième et de quatrième niveaux ainsi que pour les signatures et les indications de source.

Les modes paragraphe, liste et bloc s'articulent à partir de la marge de gauche. Leur utilisation fait appel à des repères fixes appelés tabulations. En braille, ces tabulations sont également réparties de deux cellules en deux cellules. Ainsi, la position des quatre premières tabulations se trouve aux 1^{re}, 3^e, 5^e et 7^e cellules.

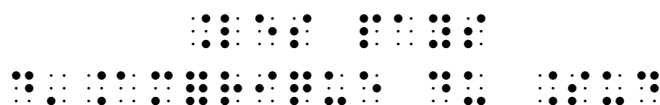
Remarque : dans cette troisième partie du Code, pour préciser la position exacte que doit prendre un élément de texte donné, on indique, le cas échéant, le mode de présentation à utiliser suivi du numéro de la cellule à partir de laquelle il convient de débiter la transcription de la première ligne braille de cet élément. De plus, pour un élément présenté en mode paragraphe ou en mode liste, on ajoute, après un trait d'union, le numéro de la cellule où se poursuit le texte, si la transcription nécessite plus d'une ligne braille. Par exemple, l'expression « Le texte d'une note de bas de page est disposé en paragraphe 7-5 » signifie que la première ligne du texte commence à la cellule 7, tandis que les lignes suivantes commencent à la cellule 5.

a) Mode centrage

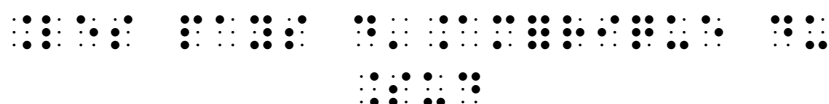
Le mode centrage est utilisé principalement dans les pages de titre et pour les titres de premier et de deuxième niveaux (voir 3.2 « Les titres »).

Pour centrer une ligne, on réserve un minimum de trois cellules vides à chacune de ses extrémités, sauf dans le cas des lignes centrées d'une page de titre (voir 3.6 a) « Page de titre »). Quand une information centrée nécessite plus d'une ligne pour sa transcription, on la répartit de façon équilibrée sur ces lignes.

Exemple 1 : titre centré**Les pays d'Amérique du Sud**



et non



b) Mode paragraphe ou alinéa

Le début d'un paragraphe, signalé dans le document d'origine par une ligne vide ou un alinéa, est indiqué en braille par un retrait d'une tabulation à la première ligne. Le texte commence donc à la troisième cellule et se poursuit à la marge, pour les lignes suivantes. On dit ainsi qu'il est présenté en 3-1. Le paragraphe est le mode de présentation le plus courant et c'est celui que l'on privilégie dans la majorité des cas. Généralement, les paragraphes s'enchaînent sans ligne vide.

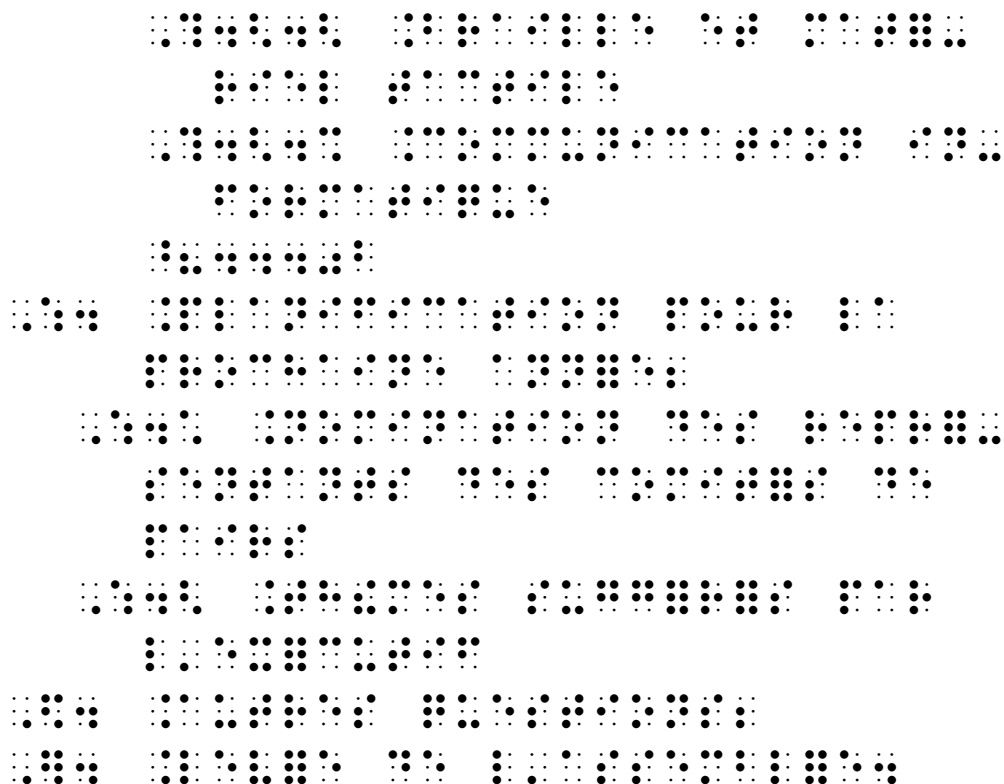
Pour certains passages, comme une note de bas de page, une note du transcripteur ou une citation, le paragraphe peut être déplacé de deux cellules en deux cellules vers la droite, sur les tabulations, pour une présentation en 5-3 ou en 7-5 (voir 3.9 « Les notes de bas de page et notes de fin »). Ce procédé peut également être utilisé pour répondre à d'autres besoins de mise en page.

Dans certains cas particuliers tels qu'une lettre, un poème ou une citation insérés dans une suite de paragraphes ordinaires, on peut utiliser une ligne vide pour isoler cet élément du texte principal.

Lorsqu'un grand espace sépare deux paragraphes dans le document d'origine, pour marquer un changement de contexte, d'atmosphère, d'époque, etc., le transcripteur rend compte de l'ampleur de cet espace en laissant une ou deux lignes vides entre ces deux paragraphes.

c) Mode poésie ou liste

Ce mode est utilisé notamment pour des poèmes, des listes et des tables des matières. Lorsqu'il s'agit de poésie ou de liste simple, chaque vers ou chaque élément commence à la marge de gauche et se poursuit à la ligne suivante, s'il y a lieu, avec un retrait de deux cellules. On dit alors que le texte est présenté 1-3.



d) Mode bloc

Le mode bloc se caractérise par un alignement vertical du début de la ligne pour toute une portion de texte. Cet alignement peut se faire à la marge ou en retrait d'une ou plusieurs tabulations. On obtient alors du texte disposé en bloc 1, 3, 5 ou 7, etc. Ce mode est notamment utilisé pour la présentation de titres, de sources ou de tableaux (voir 3.2 « Les titres », 3.8 c) « Tableaux par renforcements progressifs », 3.12 « Le théâtre », etc.).

Exemple 4 : source en bloc 5

L'étude des lettres consiste à fixer dans la mémoire les images tactiles des signes de l'alphabet, et à les reconnaître ensuite le plus promptement possible, opération qui comporte la création d'automatismes, puisque ces images tactiles sont au nombre des souvenirs que l'on doit évoquer sans délai et sans effort. Tant que ce résultat n'est pas atteint, la lecture reste lente et pénible. [...]

[Georges Pérouze, *La rapidité de la lecture braille*]

L'étude des lettres consiste à fixer dans la mémoire les images tactiles des signes de l'alphabet, et à les reconnaître ensuite le plus promptement possible, opération qui comporte la création d'automatismes, puisque ces images tactiles sont au nombre des souvenirs que l'on doit évoquer sans délai et sans effort. Tant que ce résultat n'est pas atteint, la lecture reste lente et pénible. [...]

[Georges Pérouze, *La rapidité de la lecture braille*]

e) Passage d'un mode à un autre

Selon l'information à transcrire, plusieurs de ces modes peuvent se succéder dans un même document. Afin de faciliter le repérage de la structure du texte, il est très important que le transcripteur marque clairement le passage d'un mode de présentation à un autre. Pour ce faire, il peut utiliser l'une des deux techniques suivantes : soit il laisse une ligne vide entre deux modes de présentation, soit il fait varier les retraits appliqués aux différentes portions de texte (voir la remarque du chapitre 3.1 f) « Lignes vides, sauts de page et tabulations »).

Exemple 5 : passage du mode paragraphe au mode liste, puis au mode bloc

Trois Français ont contribué à ce que les aveugles puissent accéder à l'information écrite :

- Valentin Haüy (1745-1822) avec son écriture régulière en relief ;
- Charles Barbier de la Serre (1767-1841) avec son système à 12 points représentant des phonèmes ;
- Louis Braille (1809-1852) qui inventa le système de lecture et d'écriture tactile à six points.

Aujourd'hui, le système de Louis Braille est en usage partout dans le monde.

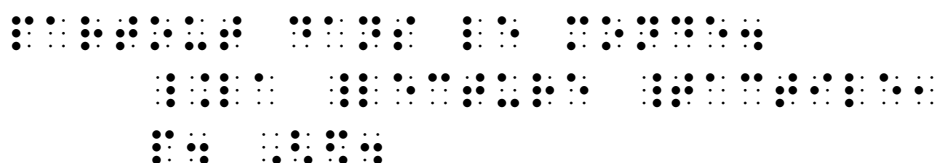
La lecture tactile, p. 26.

⠠Trois ⠠Français ⠠ont ⠠contribué ⠠à ⠠ce ⠠que ⠠les ⠠aveugles ⠠puissent ⠠accéder ⠠à ⠠l'information ⠠écrite ⠠:

- ⠠Valentin ⠠Haüy ⠠(1745-1822) ⠠avec ⠠son ⠠écriture ⠠régulière ⠠en ⠠relief ⠠;
- ⠠Charles ⠠Barbier ⠠de ⠠la ⠠Serre ⠠(1767-1841) ⠠avec ⠠son ⠠système ⠠à ⠠12 ⠠points ⠠représentant ⠠des ⠠phonèmes ⠠;
- ⠠Louis ⠠Braille ⠠(1809-1852) ⠠qui ⠠inventa ⠠le ⠠système ⠠de ⠠lecture ⠠et ⠠d'écriture ⠠tactile ⠠à ⠠six ⠠points.

Aujourd'hui, le système de Louis Braille est en usage partout dans le monde.

La lecture tactile, p. 26.



f) Lignes vides, sauts de page et tabulations

Outre une utilisation rationnelle des différents modes de mise en page expliqués ci-dessus, il est recommandé de ne recourir à l'emploi d'une ligne vide que de façon à distinguer les éléments qui relèvent de la structure d'un ouvrage, favorisant ainsi la localisation tactile des éléments formels du texte. En effet, à la différence de l'imprimé, une ligne vide est un important point de repère dans la page braille : elle annonce un titre, un changement de mode, une séparation dans le texte, etc.

Remarque : dans certains cas, un changement de page braille ou un indicateur de changement de page de référence (voir 3.4 b) « Pagination de référence ») équivaut à une ligne vide.

Le déplacement d'une portion de texte sur les positions de tabulation est un autre outil mis à la disposition du transcripneur. Qu'il s'agisse d'un paragraphe, d'une liste ou d'un texte présenté en mode bloc, le retrait par rapport au texte environnant permet de mettre en évidence une information de nature différente (notes de bas de page, sources, didascalies, etc.) ou de rendre compte d'une hiérarchie (listes hiérarchisées, tableaux par renforcements progressifs, etc.).

g) Séparation des mots, coupures, lignes veuves et orphelines

L'écriture braille est sujette à des contraintes spécifiques que ne connaît pas l'écriture ordinaire :

- la longueur des lignes est sensiblement inférieure (30 à 40 caractères),
- la fixité dans la dimension des caractères, dans leur espacement et dans l'interligne (alors que l'écriture proportionnelle est largement répandue dans l'imprimé),
- l'impossibilité de la justification du texte à gauche et à droite.

C'est pourquoi il est admis, en braille, de déroger aux règles de la typographie concernant la séparation et la coupure des mots en fin de ligne. Le transcripneur veillera cependant à couper les mots en accord avec les règles grammaticales et en respectant les conventions suivantes :

1° La coupure en fin de ligne est interdite :

- au milieu d'un sigle (voir 1.1 b) « Sigles »),
- à l'intérieur d'un titre centré (voir remarque du chapitre 3.2 « Les titres »),
- après l'apostrophe,
- au milieu d'une abréviation de l'imprimé.

2° La coupure en fin de ligne est tolérée :

- entre deux éléments généralement séparés par un espace insécable (un nombre et le mot ou le symbole d'unité de mesure qui s'y rapporte, un prénom et un nom, les éléments d'une date, etc.),
- au milieu d'un nom propre,
- au milieu d'un nom composé (ex. : Grande-Bre-tagne),
- avant une syllabe muette (ex. : poè-me, pâ-le),
- après la première voyelle d'un mot (ex. : é-cureuil).

Enfin, la présence de lignes veuves (dernière ligne d'un paragraphe en début de page) ou orphelines (première ligne d'un paragraphe sur la dernière ligne de la page) est admise, hormis dans le cas de paragraphes suivant un titre de premier ou de deuxième niveau (voir 3.2 a) « Titre de premier niveau » et 3.2 b) « Titre de deuxième niveau »).

3.2 Les titres

Le présent Code propose cinq façons de présenter en braille les titres en fonction de leur niveau hiérarchique dans le texte. Il convient donc d'analyser soigneusement les niveaux de titres dans le document d'origine avant d'en entreprendre la transcription. Ce n'est qu'une fois les niveaux de titres repérés et annotés dans la structure de l'ouvrage que l'on pourra déterminer comment ceux-ci seront présentés en braille. La table des matières du document d'origine aide souvent à ce genre de repérage.

Lorsque le document comporte moins de cinq niveaux de titres, le transcripateur peut choisir d'utiliser les niveaux de titres qu'il préfère tout en respectant l'ordre hiérarchique proposé ci-après. Par exemple, pour un document contenant deux niveaux de titres, il peut appliquer le niveau 2 aux titres principaux et le niveau 4 aux titres secondaires.

Remarques :

- On doit éviter l'emploi d'indicateurs de mise en évidence et de passages ou de mots entièrement en majuscule dans un titre, à moins qu'une partie seulement de celui-ci soit mise en évidence par la majuscule ou un caractère typographique particulier (gras, italique, etc.) (voir Deuxième partie, notes préliminaires).
- En braille abrégé, dans des documents contenant des titres en nombre limité, on peut éventuellement donner plus d'importance à ces titres en les transcrivant en braille intégral, tout en leur appliquant la mise en page requise.
- On évite de couper les mots à l'intérieur d'un titre centré.
- Lorsqu'un titre apparaît naturellement en haut de page braille, il n'est jamais précédé de lignes vides (voir la remarque du chapitre 3.1 f) « Lignes vides, sauts de page et tabulations »).

a) Titre de premier niveau

Les titres de premier niveau sont ceux qui identifient les grandes divisions d'un ouvrage. En braille, un titre de premier niveau est centré sur une ou plusieurs lignes (voir 3.1 a) « Mode centrage »). Selon le type d'ouvrage, le titre de premier niveau peut se retrouver, comme dans le document d'origine, sur une nouvelle page ; il peut également se trouver en cours de page braille, simplement précédé de deux lignes vides. Ce titre est séparé du sous-titre ou du texte qui suit par une ou deux lignes vides et au moins deux lignes de texte lui font suite sur la même page braille.

b) Titre de deuxième niveau

Un titre de deuxième niveau est centré, mais il n'est précédé et suivi que d'une seule ligne vide. Au moins deux lignes de texte lui font suite sur la même page braille.

c) Titres de troisième, quatrième et cinquième niveaux

En imprimé, les titres de troisième, quatrième et cinquième niveaux sont présentés de façons très diverses. Souvent, seul un examen minutieux de la structure de l'ouvrage permet de les détecter quand la table des matières n'en fait pas clairement état.

En braille, on applique les dispositions suivantes :

- Un titre de troisième niveau est présenté en mode « bloc 5 » (voir 3.1 d) « Mode bloc »). Il est précédé mais non suivi d'une ligne vide et au moins une ligne de texte lui fait suite sur la même page braille.
- Un titre de quatrième niveau est aligné à la marge de gauche, c'est-à-dire présenté en mode « bloc 1 ». Il est précédé mais non suivi d'une ligne vide et au moins une ligne de texte lui fait suite sur la même page braille.
- Un titre de cinquième niveau est disposé en mode paragraphe 3-1. Il est précédé mais non suivi d'une ligne vide. Comme pour les autres niveaux, le texte qui suit le titre commence sur une nouvelle ligne braille et au moins une ligne de texte lui fait suite sur la même page braille.

Remarque : s'il existe une confusion possible entre un titre de cinquième niveau et un paragraphe de texte, le transcripateur peut choisir d'appliquer à ce titre une mise en évidence. Il utilisera alors ce procédé pour tous les titres de cinquième niveau de l'ouvrage.

3.3 Les notes du transcripateur contextuelles

a) Généralités

Les notes du transcripateur qui figurent en pages préliminaires des volumes braille permettent de transmettre au lecteur des informations telles que la liste des codes utilisés, l'inventaire des symboles spéciaux employés dans l'ouvrage ainsi que l'identification des éléments non transcrits (voir 3.6 d) « Notes du transcripateur »).

Ces notes générales ne suffisent pas toujours. En effet, il est parfois nécessaire, en contexte, de fournir au lecteur une explication sur un élément d'information du document d'origine. En pareilles circonstances, le transcripateur rédige une note appropriée et l'encadre avec les indicateurs de note du transcripateur représentés par les symboles suivants :

- ⠠⠠⠠ (points 6, 2-3) : indicateur de début de note du transcripateur
- ⠠⠠⠠ (points 5-6, 3) : indicateur de fin de note du transcripateur

Ces symboles d'enserrement sont toujours rapprochés du texte qu'ils encadrent.

b) Notes en retrait

Les notes du transcripateur de nature contextuelle sont généralement détachées du texte et disposées en mode paragraphe 7-5 (voir 3.1 « Les éléments de mise en page braille »).

Ces notes apparaissent souvent en explication préliminaire à une adaptation (description d'une illustration, explication de la technique de transcription d'un tableau, indication de mise en page, etc.). Voir les nombreux exemples du présent Code, notamment en 3.8 « Les tableaux ».

c) Notes incises

Il est également possible d'insérer une note du transcripateur directement dans le texte, en continu, en respectant le mode de présentation en cours. Cette pratique n'est toutefois recommandée que pour des notes brèves (un mot, une expression, une phrase). Ces courtes notes peuvent aussi bien précéder leur cible, pour prévenir une difficulté imminente, que la suivre, pour donner un complément d'information.

Exemple 6 : notes incises

Je crus bon encore d'aller prendre un bain, car j'avais entendu dire que les « bains » tirent leur nom du mot grec « βαλανείον », c'est-à-dire qu'ils chassent l'angoisse de l'âme.

[SAINT AUGUSTIN, *Les confessions*]

Je crus bon encore d'aller prendre un bain, car j'avais entendu dire que les « bains » tirent leur nom du mot grec « βαλανείον », c'est-à-dire qu'ils chassent l'angoisse de l'âme.

3.4 La pagination

Tout document écrit en braille comporte une pagination braille. Il peut comporter en outre une « pagination de référence » qui est la pagination du document d'origine.

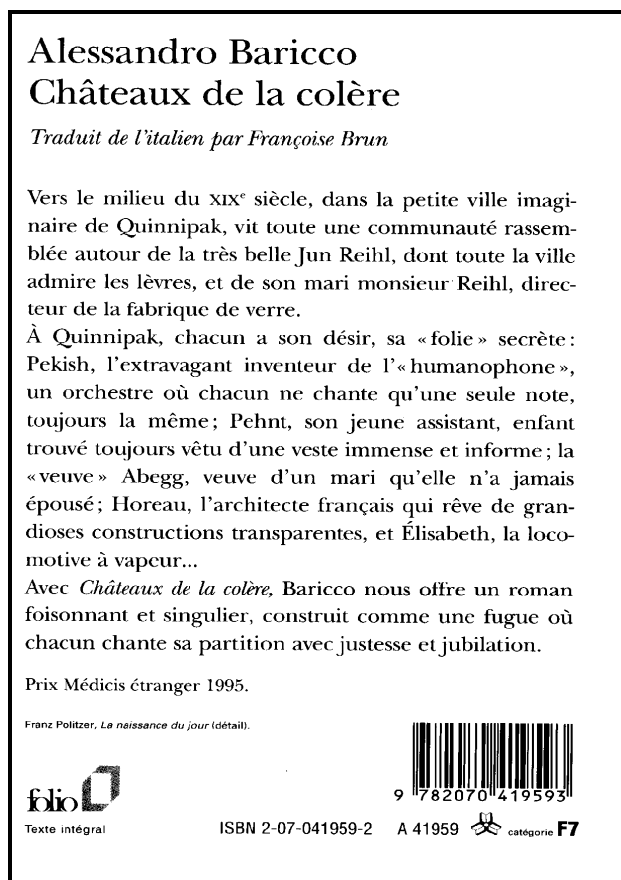
a) Pagination braille

Quand seule la pagination braille est utilisée dans un document, le numéro de page est indiqué dans le coin supérieur droit (usage en vigueur en France, notamment), ou dans le coin inférieur droit. Dans le cas où du texte figure sur la même ligne que ce numéro, il en est séparé par au moins trois cellules vides.

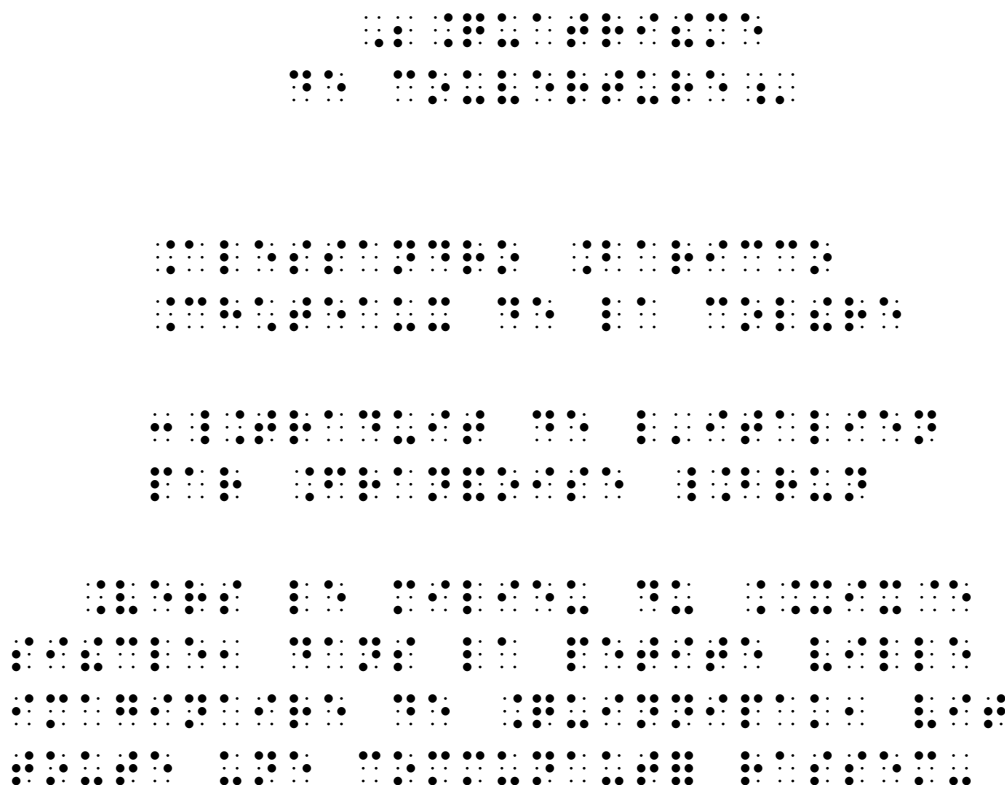
Dans un volume braille, la pagination peut courir sans interruption de la page de titre jusqu'à la fin du volume. Une autre pratique consiste à faire précéder le numéro de page d'un préfixe, constitué d'une lettre unique, pour certaines parties du volume. Les préfixes les plus usuels sont *p* pour « pages préliminaires », *n* pour « notes » et *t* pour « table des matières », mais on peut en utiliser d'autres comme *g* pour « glossaire » ou *s* pour « supplément ». Ils facilitent le repérage de ces pages quand le lecteur a besoin de s'y référer en cours de lecture.

Si la transcription d'un ouvrage nécessite plus d'un volume braille, la numérotation recommence à 1 au début de chaque volume – cependant, le numéro de la première page est généralement omis. Il en va de même pour les pages préfixées.

Exemple 7 : pagination braille préfixée dans le coin inférieur droit



[Alessandro BARICCO, *Châteaux de la colère*, Paris, Gallimard, 2003.]



LES DOIGTS QUI LISENT

Pendant trois années, Louis Braille connaîtra, de nouveau, les joies de l'enseignement. Il retrouvait enfin ses élèves et, s'il ne possédait plus son dynamisme d'autrefois, s'il parlait d'une voix faible pour ne pas fatiguer sa délicate poitrine, il avait toujours, dans ses cours, les mêmes qualités de synthèse qui faisaient l'admiration de tous.

Il continuait à se rendre, de temps en temps, à Coupvray, s'intéressait aux travaux de sa famille, visitait, avec Louis Simon, ses terres et ses vignes, administrait ses petits revenus. En 1846, par ordre de la sous-préfecture, il avait dû céder quelques parcelles de terre pour permettre le passage de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg, dont on commençait la construction (19). Deux ans plus tard, afin d'utiliser les indemnités obtenues, et ne pas entamer son petit avoir, il s'empressait d'acheter, sur le chemin de Lesches, neuf cent dix-huit mètres de terrain, qu'il laissa

Exemple 8 : pagination braille dans le coin supérieur droit

LES DOIGTS QUI LISENT 105

Pendant trois années, Louis Braille connaîtra, de nouveau, les joies de l'enseignement. Il retrouvait enfin ses élèves et, s'il ne possédait plus son dynamisme d'autrefois, s'il parlait d'une voix faible pour ne pas fatiguer sa délicate poitrine, il avait toujours, dans ses cours, les mêmes qualités de synthèse qui faisaient l'admiration de tous.

Il continuait à se rendre, de temps en temps, à Coupvray, s'intéressait aux travaux de sa famille, visitait, avec Louis Simon, ses terres et ses vignes, administrait ses petits revenus. En 1846, par ordre de la sous-préfecture, il avait dû céder quelques parcelles de terre pour permettre le passage de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg, dont on commençait la construction (19). Deux ans plus tard, afin d'utiliser les indemnités obtenues, et ne pas entamer son petit avoir, il s'empressait d'acheter, sur le chemin de Lesches, neuf cent dix-huit mètres de terrain, qu'il laissa

LES DOIGTS QUI LISENT

Pendant trois années, Louis Braille connaîtra, de nouveau, les joies de l'enseignement. Il retrouvait enfin ses élèves et, s'il ne possédait plus son dynamisme d'autrefois, s'il parlait d'une voix faible pour ne pas fatiguer sa délicate poitrine, il avait toujours, dans ses cours, les mêmes qualités de synthèse qui faisaient l'admiration de tous.

Il continuait à se rendre, de temps en temps, à Coupvray, s'intéressait aux travaux de sa famille, visitait, avec Louis Simon, ses terres et ses vignes, administrait ses petits revenus. En 1846, par ordre de la sous-préfecture, il avait dû céder quelques parcelles de terre pour permettre le passage de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg, dont on commençait la construction (19). Deux ans plus tard, afin d'utiliser les indemnités obtenues, et ne pas entamer son petit avoir, il s'empressait d'acheter, sur le chemin de Lesches, neuf cent dix-huit mètres de terrain, qu'il laissa

b) Pagination de référence

On appelle « pagination de référence » les numéros que portent les pages du document d'origine. Quand un document braille est la transcription d'un document paginé, il peut comporter les deux types de numérotation des pages : pagination braille et pagination de référence.

Dans la transcription braille, l'indication de la pagination de référence ne débute qu'après les pages préliminaires (pages de couverture, notes du transcripateur, etc.) (voir 3.6 « Les pages préliminaires »).

Deux méthodes sont utilisées, dans la francophonie, pour indiquer la pagination de référence :

Première méthode

N.B. : la méthode décrite ci-dessous n'est pas en usage en France.

Selon ce procédé, le numéro de la page de référence est placé dans le coin supérieur droit et le numéro de la page braille dans le coin inférieur droit. Trois cellules vides au moins sont laissées entre le texte et ces numéros de pages.

Lorsqu'un changement de page braille survient avant la fin de la page du document d'origine, le numéro de page de référence porte, sur la nouvelle page braille, la lettre *a* en préfixe. Si un nouveau changement de page braille se produit, le préfixe devient *b*, et ainsi de suite pour toutes les pages braille nécessaires à la transcription de cette page du document d'origine.

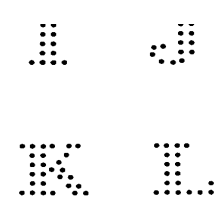
À l'endroit précis où se produit le changement de page de référence, on utilise, à l'intérieur de la page braille, un indicateur constitué d'une ligne entière de traits de conduite ⠆ (points 3-6) qui se termine, sans espace, par le numéro de la nouvelle page de référence. En outre, afin de prévenir le lecteur qu'une nouvelle page de référence commence sur la page braille en cours, le suffixe ⠆ (point 5) est ajouté à la pagination de référence placée dans le coin supérieur droit de cette page braille.

L'indicateur de changement de page de référence est omis lorsqu'une nouvelle page du document d'origine commence en même temps qu'une nouvelle page braille. Cette omission est également de mise lorsque le texte d'une page du document d'origine se termine sur l'avant-dernière ligne de la page braille ; la dernière ligne est alors laissée vide, la transcription se poursuivant sur la nouvelle page braille. Cette coïncidence peut également être provoquée par le transcripateur lorsqu'il force un changement de page braille pour amorcer une nouvelle page du document d'origine.

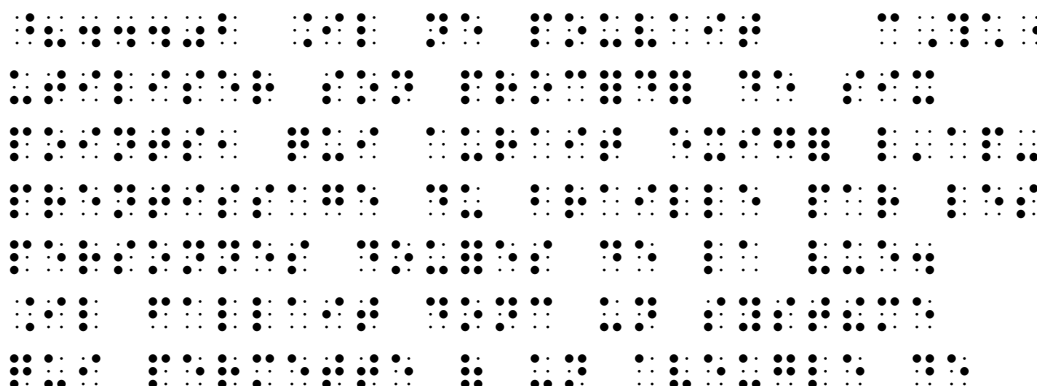
Ces changements simultanés de page de référence et de page braille sont signalés au lecteur par l'absence de préfixe au numéro de page de référence figurant dans le coin supérieur droit de la page braille.

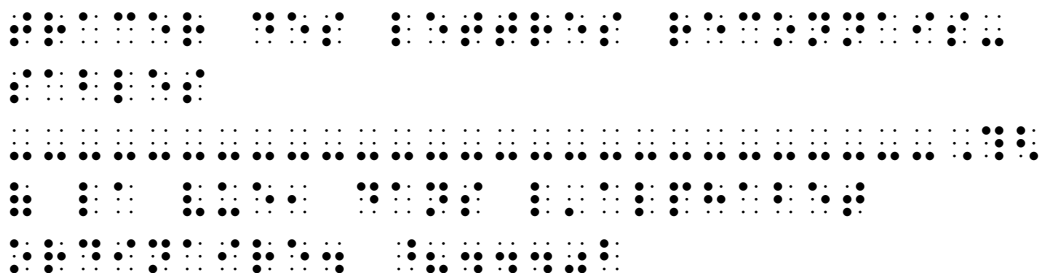
Lorsque le dernier mot d'une page de l'imprimé est coupé, cette coupure est ignorée et l'indicateur de changement de page de référence est placé immédiatement après ce mot. Font exception à cette règle les textes à lignes numérotées où le mot reste coupé dans la transcription braille (voir 3.13 b) « Numérotation braille dans la marge de droite »).

Exemple 9 : pagination de référence avec changement de numéro de page dans la page braille en cours (première méthode)

<p>La raphigraphie</p> <p>Braille s'intéressa alors au moyen de faire communiquer par écrit personnes ayant la vue et aveugles. Il ne pouvait utiliser son procédé de six points, qui aurait exigé l'apprentissage du braille par les personnes douées de la vue. Il fallait donc un système qui permette à un aveugle de tracer des lettres reconnaissables à la vue, dans l'alphabet ordinaire.</p>	 <p>41</p>
<p><i>Ci-dessus: globe terrestre en braille. Le braille peut être appliqué à tout ce qui nécessite l'usage de l'alphabet, des chiffres, ou des signes scientifiques.</i></p> <p>42</p>	<p>bles à la vue, dans l'alphabet ordinaire.</p> <p>En 1839, Braille trouva la solution. Il élaborait un procédé, non seulement pour le contour des lettres, mais aussi des cartes, des figures géométriques et des notes de musique, à base de points. Les aveugles pouvaient sentir ce contour, les autres le voir. Il appela ce système raphigraphie, et les étudiants de l'institution mirent autant d'enthousiasme à l'apprendre que le braille. Ils pouvaient écrire à leurs parents, maintenant!</p> <p>Cette invention prit davantage d'extension lorsque François-Pierre Foucault, un ami de Braille à l'esprit inventif qui vivait à l'hôpital des Quinze-Vingts, imagina une machine pour imprimer en raphigraphie. Elle était constituée de leviers dont les extrémités en relief imprimaient les lettres sur le papier. Ce n'était rien moins que l'ancêtre direct de la machine à écrire, et</p>

[Beverley BIRCH, *Louis Braille : l'inventeur du langage qui permet aux aveugles de lire*]





Lorsque plusieurs changements de page de référence surviennent au cours de la même page braille, on indique le premier et le dernier numéros de ces pages, reliés par un trait d'union. Dans ce cas, seul le dernier numéro de page est repris au haut de la page braille suivante, précédé du préfixe alphabétique.

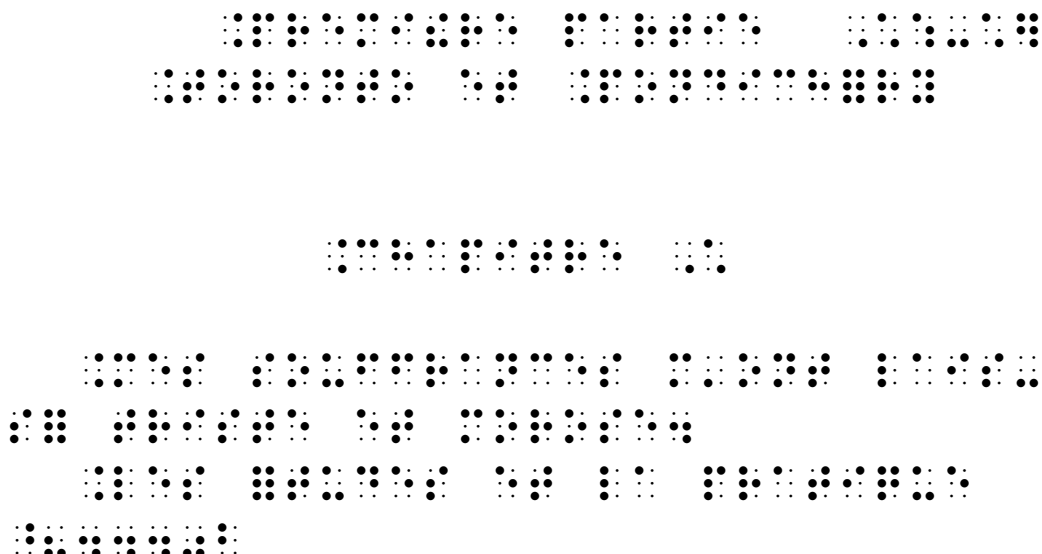
Exemple 10 : pagination de référence double (première méthode)

<p>Plus tard, à Toronto, dans les neuf colonnes de Patel du bottin téléphonique, je l'ai trouvé, le personnage principal. Mon cœur bondissait quand j'ai composé son numéro. La voix qui répondit avait un accent canadien teinté d'un rien d'indien, léger mais indubitable, comme un reste d'encens dans l'air. « C'était il y a bien longtemps », dit-il. Mais il acceptait une rencontre. Nous nous sommes vus plusieurs fois. Il m'a montré le journal qu'il avait tenu pendant les événements. Il m'a montré les coupures de presse jaunies qui prouvaient qu'il avait été brièvement, obscurément fameux. Il m'a raconté son histoire. Pendant tout ce temps, je prenais des notes. À peu près un an plus tard, après de nombreuses difficultés, j'ai reçu une bande magnétique et un rapport écrit du ministère des Transports du Japon. C'est en écoutant cet enregistrement que j'ai pensé que M. Adirubasamy avait raison ; c'était, en effet, une histoire à vous faire croire en Dieu.</p> <p>Il m'a paru normal que l'histoire de M. Patel soit racontée principalement à la première personne – avec sa voix, avec ses yeux. Mais toute imprécision et toute erreur sont de mon fait.</p> <p>Je dois remercier quelques personnes. Bien sûr, je suis d'abord redevable envers M. Patel. Ma reconnaissance à son endroit n'a pas plus de limites que l'océan Pacifique et j'espère que ma manière de raconter son histoire ne le décevra pas. Puisqu'il m'a donné le point de départ dans cette affaire, je dois aussi dire merci à M. Adirubasamy. De plus, pour m'avoir aidé à la compléter, je dois ma gratitude à trois fonctionnaires au professionnalisme exemplaire: M. Kazuhiko Oda, naguère de l'Ambassade du Japon à Ottawa; M. Hiroshi Watanabe, de la Oika Shipping Company; et tout spécialement M. Tomohiro Okamoto, maintenant retraité du ministère des Transports du Japon. Quant à l'étincelle de vie, je la dois à M. Moacyr Scliar. Finalement, je voudrais manifester ma sincère reconnaissance à la grande institution qu'est le Conseil des Arts du Canada, sans une bourse duquel je n'aurais pu rassembler les pièces de cette histoire qui n'a rien à voir avec le Portugal en 1939. Si nous, citoyens, n'aidons pas nos artistes, nous sacrifions alors notre imagination sur l'autel de la réalité brute et nous finissons par ne plus croire en rien et par ne plus avoir que des rêves sans valeur.</p>	<p style="text-align: right;">PREMIÈRE PARTIE</p> <p style="text-align: right;">Toronto et Pondichéry</p>
---	---

	<p style="text-align: right;">CHAPITRE 1</p> <p>Mes souffrances m'ont laissé triste et morose.</p> <p>Les études et la pratique constante, consciente de la religion m'ont lentement ramené à la vie. J'ai maintenu ce que certains considéreraient comme mes étranges pratiques religieuses. Après une année d'école secondaire, je suis allé à l'Université de Toronto, où j'ai entrepris un baccalauréat à double spécialisation : les études religieuses et la zoologie. Mon mémoire de quatrième année en études religieuses portait sur certains aspects de la théorie cosmogonique d'Isaac Luria, le grand kabbaliste du seizième siècle, originaire de Safed. Mon mémoire en zoologie était une analyse fonctionnelle de la glande thyroïde du paresseux à trois orteils. J'ai choisi le paresseux parce que son comportement – calme, silencieux et introspectif – aidait à apaiser mon esprit dévasté.</p> <p>Il y a des paresseux à deux orteils et des paresseux à trois orteils, qu'on reconnaît par les pattes antérieures de l'animal, car tous les paresseux ont trois orteils aux pattes postérieures. Un été, j'ai eu la grande chance d'étudier le paresseux à trois orteils <i>in situ</i>, dans la jungle équatoriale brésilienne. C'est une créature extrêmement fascinante. Sa seule habitude est l'indolence. En moyenne, elle dort ou se repose vingt heures par jour. Notre équipe étudiait les habitudes de sommeil de cinq paresseux sauvages à trois orteils : on plaçait sur leur tête, tôt en soirée, quand ils venaient de s'endormir, une assiette de plastique rouge vif pleine d'eau. On la retrouvait encore bien en place tard dans la matinée du lendemain, l'eau grouillante d'insectes. Le paresseux est à son plus actif au coucher</p> <p style="text-align: right;">17</p>
--	---

[Yann MARTEL, *L'histoire de P*]

Haut de la première page braille



Haut de la deuxième page braille



Seconde méthode

Selon ce procédé, la première ligne de la page braille est réservée aux indications de numéros de pages. Le numéro de la page de référence est centré ou placé dans le coin supérieur gauche et le numéro de la page braille dans le coin supérieur droit.

Lorsqu'un changement de page braille survient avant la fin de cette page du document d'origine, le numéro de page de référence porte, sur la nouvelle page braille, la lettre *a* en suffixe ou en préfixe. Si un nouveau changement de page braille se produit, le suffixe, ou préfixe, devient *b*, et ainsi de suite pour toutes les pages braille nécessaires à la transcription de cette page du document d'origine.

Lorsque le changement de page du document d'origine survient en même temps qu'un changement de page braille, le numéro de page de référence est indiqué sans suffixe sur la première ligne de la page braille. Lorsque le changement de page du document d'origine survient dans le cours d'une page braille, à l'endroit précis où s'opère ce changement, on utilise l'indicateur de changement de page ⠠⠠ (points 5, 2-5) prévu au tableau 3 du présent Code. Ce symbole est précédé et suivi d'un espace. Si ce changement de page de référence précède un titre ou un nouveau paragraphe, l'indicateur est reporté à la ligne écrite suivante.

Avec cette méthode, l'indicateur de changement de page de référence matérialisé par un trait continu sur toute la largeur de la page braille peut aussi être utilisé, comme dans l'exemple 9 « Pagination de référence avec changement de numéro de page dans la page braille en cours (première méthode) ».

Lorsque plusieurs changements de page de référence surviennent au cours de la même page braille, on indique le premier et le dernier numéros de page, reliés par un trait d'union.

Exemple 11 : pagination de référence avec changement de numéro de page dans la page braille en cours (seconde méthode)

<p>vouloir s'échapper ; il arrive souvent qu'ils soient trop ancrés dans leurs habitudes pour pouvoir restructurer leur monde subjectif et s'adapter à un nouvel environnement.</p> <p>Mais même des animaux ayant été élevés dans des zoos, n'ayant jamais connu la nature sauvage, et qui sont donc parfaitement adaptés à leur enclos et ne ressentent pas de tension en présence des humains, connaîtront des moments d'agitation qui les amèneront à chercher à s'évader. Tous les êtres vivants ont en eux une mesure de folie qui les pousse dans des directions étranges, parfois inexplicables. Cette folie peut être salutaire : elle est intimement liée à la capacité d'adaptation. Sans elle, aucune espèce ne pourrait survivre.</p> <p>Quelle que soit la raison de vouloir s'échapper, saine ou folle, les détracteurs des zoos devraient se souvenir que les animaux ne se sauvent pas pour <i>aller vers</i> un lieu mais plutôt pour <i>fuir</i> un lieu. Quelque chose dans leur propre espace leur a fait peur – l'intrusion d'un ennemi, l'agression d'un animal dominateur, un bruit surprenant – et a déclenché une réaction de fuite. L'animal s'évade ou il essaie de s'évader. J'ai été surpris d'apprendre au zoo de Toronto – un excellent zoo, par ailleurs – que les léopards peuvent faire des bonds allant jusqu'à six mètres de hauteur. Notre enclos pour les léopards à Pondichéry avait un mur arrière de <i>cinq</i> mètres de haut ; j'en conclus que Rosie et Copycat n'ont jamais sauté au delà de cette paroi, non pas parce qu'ils n'étaient incapables physiquement mais simplement parce qu'ils n'avaient pas de raison de le faire. Les animaux qui s'enfuient passent du connu à l'inconnu – et s'il y a une chose qu'un animal déteste par-dessus tout, c'est bien l'inconnu. Les animaux qui s'évadent se cachent habituellement dans le premier endroit qu'ils trouvent où ils éprouvent un sentiment de sécurité, et ils ne sont dangereux que pour ceux qui se placent entre eux et ce qu'ils tiennent alors pour un lieu sûr.</p> <p>58</p>	<p>CHAPITRE 11</p> <p>Prenons par exemple le cas d'une femelle léopard noire qui s'échappa du zoo de Zurich pendant l'hiver de 1933. Elle était arrivée depuis peu au zoo et semblait bien s'entendre avec le léopard mâle. Mais différentes marques de griffes laissaient croire à des conflits matrimoniaux. Avant qu'une décision ne fût prise sur la question, la femelle se glissa dans une brèche entre les barres du plafond de sa cage et elle disparut dans la nuit. La nouvelle de la présence d'un carnivore sauvage libre au beau milieu de la ville provoqua un grand émoi dans la population de Zurich. Des pièges furent mis en place, des chiens de chasse furent lancés. Ils réussirent tout juste à libérer la région de ses quelques chiens mis-sauvages. On ne découvrit aucune trace du léopard pendant <i>dix semaines</i>. Finalement, un travailleur saisonnier le trouva sous une grange à trente-cinq kilomètres de la ville et l'abattit. Il y avait tout près les restes d'un chevreuil. Qu'un grand fauve tropical noir ait pu réussir à survivre pendant plus de deux mois en plein hiver suisse sans que personne le voie, et sans attaquer qui que ce soit, indique bien que les animaux des zoos en maraude ne sont pas des criminels dangereux mais simplement des créatures sauvages qui cherchent à se faire leur propre place.</p> <p>Et ce n'est qu'un cas parmi d'autres. Si vous preniez la ville de Tokyo, la tournez à l'envers et la brassiez un peu, vous vous étonneriez des animaux que vous verriez en tomber. Il y aurait bien plus qu'une averse de chiens et de chats, je peux vous en assurer. Des boas constrictors, des dragons Komodo, des crocodiles, des piranhas, des autruches, des loups, des lynx, des wallabies, des lamantins, des porcs-épics, des orangs-outans, des sangliers sauvages – c'est le genre de pluie à laquelle votre parapluie pourrait s'attendre. Et il y eut des gens pour s'attendre à retrouver... ah ! En plein milieu de la jungle tropicale mexicaine, vous vous rendez compte ? Ah ! Ah ! C'est ridicule, c'est à mourir de rire. À quoi pensaient-ils ?</p> <p>59</p>
--	---

[Yann Martel, *L'histoire de Pi*]

Les points de suspension à la fin d'une phrase ou d'un paragraphe indiquent que le texte continue sur la page suivante.

Les points de suspension à la fin d'une phrase ou d'un paragraphe indiquent que le texte continue sur la page suivante.

Les points de suspension à la fin d'une phrase ou d'un paragraphe indiquent que le texte continue sur la page suivante.

3.5 Format et étiquetage des volumes braille

La transcription d'un document imprimé peut nécessiter plusieurs volumes braille. Il est recommandé de ne pas dépasser un certain nombre de pages par volume. Voici quelques indications à cet égard :

- 120 pages recto verso et 75 pages recto pour un volume destiné à être transporté (à ne pas dépasser dans le cas d'un ouvrage scolaire) ;
- 160 pages recto verso et 100 pages recto pour les ouvrages de bibliothèque ou les magazines.

Les formats de page les plus usuels sont les suivants :

- sur du papier au format A4 : 27 ou 28 lignes de 30 caractères ;
- sur du papier au format Lettre US (8 ½ × 11 po ou 21,5 × 28 cm en orientation portrait) : 25 lignes de 30 caractères ;
- sur du papier au format Lettre US (8 ½ × 11 po ou 21,5 × 28 cm en orientation paysage) : 19 lignes de 40 caractères ;
- sur du papier au format américain (11 ½ × 11 po ou 29,2 × 28 cm) : 25 lignes de 40 caractères.

Un volume braille doit toujours être clairement identifié sur la couverture avec des étiquettes en braille et en imprimé comportant au minimum les informations suivantes : auteur, titre de l'ouvrage, numéro du volume braille sur (ou /) nombre total de volumes.

La division des volumes s'harmonisera avec les divisions naturelles du document d'origine. Par exemple, si un chapitre s'étend sur deux volumes braille, on veillera à ne pas le couper à un endroit inapproprié (au milieu d'une phrase, d'un paragraphe, d'un dialogue...). Le volume suivant devra indiquer la mention « suite », placée entre indicateurs de note du transcripteur, après le rappel du titre du chapitre en cours.

3.6 Les pages préliminaires

Pour faciliter le repérage, il est souhaitable de réunir la plupart des informations relatives à un ouvrage au début du premier volume braille.

Pour distinguer les pages préliminaires du corps du texte, la numérotation braille de ces pages peut comporter le préfixe *p*. Cependant, le numéro de la première page est omis.

Les pages préliminaires regroupent généralement les rubriques énumérées ci-après.

a) Page de titre

Toutes les lignes de la page de titre sont centrées. Cependant, la consigne énoncée au chapitre 3.1 a) « Mode centrage », requérant de laisser trois cellules vides de part et d'autre de chaque ligne centrée, n'est pas appliquée ici.

Comme il est précisé dans la première remarque du chapitre 3.2 « Les titres », on évite, sur la page de titre, l'emploi d'indicateurs de mise en évidence et de passages ou de mots entièrement en majuscule.

La page de titre d'un ouvrage transcrit en braille abrégé peut être transcrite en braille intégral. Dans ce cas, la ligne consacrée à la transcription braille fait état du niveau de braille utilisé dans la transcription de l'ouvrage (voir « troisième zone » ci-après).

Les informations de la page de titre sont groupées selon quatre zones séparées par une ou deux lignes vides. Ces quatre zones comportent, s'il y a lieu, les informations suivantes :

Première zone : information relative aux titre et auteur(s)

- le nom du ou des auteur(s), suivi d'une ligne vide,
- le titre de l'ouvrage et, éventuellement, le sous-titre,
- le genre, s'il est mentionné (roman, nouvelles, etc.),
- le nom du traducteur.

Note : comme dans l'imprimé, l'ordre de présentation de ces informations peut varier, en particulier dans les ouvrages scolaires où le titre apparaît généralement avant la mention des auteurs.

Deuxième zone : information relative à l'édition

- le nom de l'éditeur, le lieu et l'année d'édition,
- la collection,
- le numéro ISBN (ou ISSN).

Troisième zone : information relative à la transcription

- la mention « Transcription braille » accompagnée, au besoin, du mot « abrégé » et suivie de l'année de la transcription,
- le code braille utilisé (ex. : « Code braille français uniformisé »),
- le nom du producteur de l'ouvrage en braille.

Quatrième zone : information relative au volume braille en cours

- les numéros de pages de référence s'ils sont utilisés (sous la forme « Pages de l'imprimé : 7-34 »),
- éventuellement les numéros des pages braille, en indiquant séparément les pages préfixées (sous la forme « Pages braille : p1-p7 ; 1-120 »),
- le numéro du volume braille sur le nombre total de volumes (sous la forme « Volume 1/5 » ou « Volume 1 sur 5 »).

b) Verso de la page de titre

Cette page contient les informations qui n'ont pu être reproduites sur la page de titre. Par exemple : le titre original lorsqu'il s'agit d'une traduction, la collection, le copyright, le dépôt légal, l'adresse du producteur braille et ses références Internet, etc.

c) Quatrième de couverture

Cette page porte la mention « Quatrième de couverture », éventuellement entre indicateurs de note du transcripateur. Elle débute sur une nouvelle page braille et reproduit le texte d'origine. Si l'ouvrage compte plus d'un volume, cette rubrique n'apparaît que dans le premier volume (voir exemple 7 au chapitre 3.4 a) « Pagination braille »).

d) Notes du transcripateur

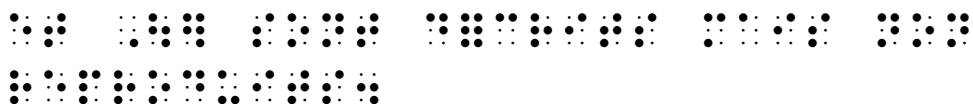
Cette rubrique porte la mention « Notes du transcripateur » et commence sur une nouvelle page braille. Son contenu informe le lecteur du ou des codes utilisés pour la transcription de l'ouvrage, précise les adaptations spécifiques et, le cas échéant, les éléments non transcrits (photos, schémas complexes...). Cette page peut se diviser en sous-rubriques afin de regrouper les notes du transcripateur par thèmes. Ces sous-rubriques peuvent être introduites par des titres tels que « Codes utilisés », « Adaptations », « Symboles spéciaux », etc.

Lorsque le contenu de ces notes concerne tout l'ouvrage, cette rubrique peut n'apparaître que dans le premier volume. Pour les volumes suivants, seuls les adaptations ou symboles spéciaux particuliers au volume en cours sont indiqués dans les « Notes du transcripateur » de ce volume.

Exemple 12 : page de notes du transcripateur

Notes du transcripateur

Le contenu de cette page est représenté par des caractères de Braille, montrant la structure de la page de notes du transcripateur.



e) Autres rubriques

Les pages préliminaires peuvent contenir d'autres rubriques telles que « Du même auteur », « Remerciements », une dédicace, du texte placé en exergue, etc. Ces informations sont toujours transcrites là où elles apparaissent dans le document d'origine ; elles ne figurent donc dans les pages préliminaires braille que si elles sont présentées avant le corps du texte dans le document d'origine. La première de ces rubriques commence sur une nouvelle page braille.

Ces rubriques ne figurent que dans le premier volume d'un ouvrage.

3.7 La table des matières

Dans la mesure du possible, tout ouvrage ou magazine comporte une table des matières, que celle-ci figure ou non dans le document d'origine.

En braille, on a recours à deux types de tables des matières : la table générale, utilisée principalement pour les ouvrages scolaires, fait état de tout le contenu de l'ouvrage tandis que la table spécifique ne présente que le contenu du volume en cours. Idéalement, la table générale utilise la pagination de référence alors que la table spécifique indique la pagination braille.

Il faut veiller à prévoir un en-tête ou un pied de page vide de façon à ce que les numéros de pages des éléments de la table des matières ne puissent être confondus avec les numéros de pages braille ou de référence du document lui-même.

a) Table générale

La table des matières générale ne figure que dans le premier volume et fait apparaître l'ensemble de la structure de l'ouvrage. Elle peut constituer la dernière rubrique des pages préliminaires (voir 3.6 « Les pages préliminaires ») ou apparaître en fin de volume. La table des matières commence sur une nouvelle page braille, impaire s'il s'agit d'une transcription recto verso. Si la table des matières est placée en fin de volume, les numéros de pages braille peuvent être précédés du préfixe *t* (voir 3.4 a) « Pagination braille »). Cette rubrique porte la mention « Table des matières » ou « Sommaire », centrée sur la première ligne de la page et suivie d'une ligne vide.

En braille, la table des matières se présente, pour ainsi dire, en deux colonnes : la première fait état du contenu du document en mode liste, simple ou hiérarchisée ; la seconde, appuyée à droite, indique les numéros de pages braille ou de pages de référence correspondants. Le texte de la colonne de gauche ne peut empiéter sur la colonne des numéros de pages dont il est séparé d'au moins deux cellules vides. De plus, une série de points de conduite ⠠ (point 3) précédée et suivie éventuellement d'une cellule vide, relie chaque entrée de la table des matières à son numéro de page. Cependant, si au moins deux de ces points de conduite ne peuvent être insérés, ils sont omis.

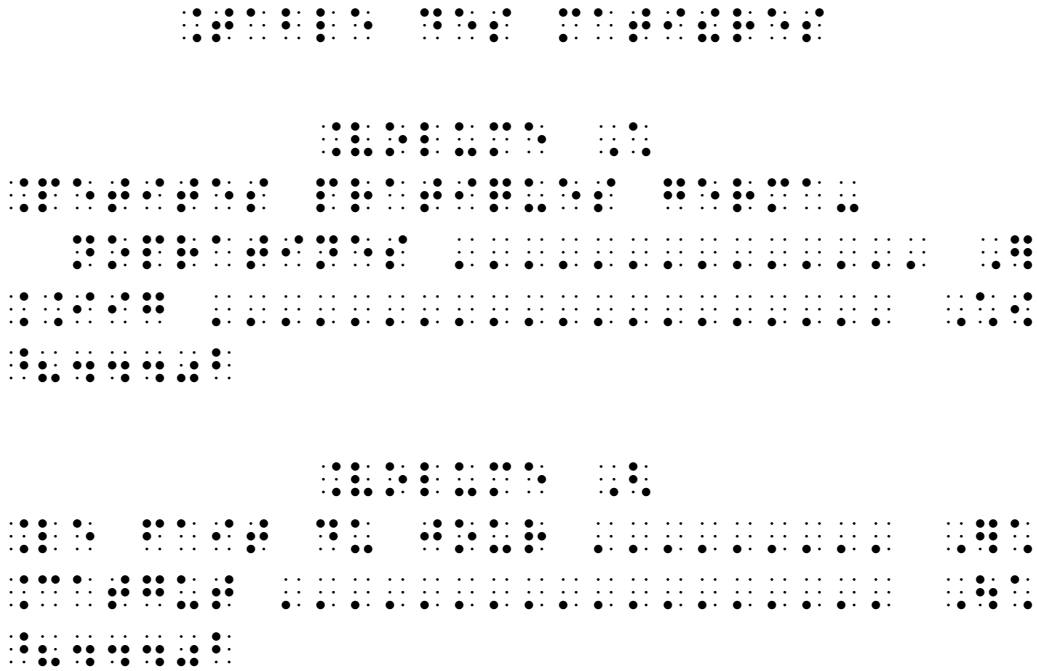
Les deux colonnes peuvent afficher des en-têtes. Celui de la première colonne varie en fonction de son contenu (Chapitre, Leçon, etc.), celui de la seconde colonne étant le mot « Page ». En France, en particulier, les en-têtes sont généralement omis.

La table générale rend compte, si possible, du découpage de l'ouvrage en volumes braille. Le contenu du premier volume est donc précédé de la mention « Volume 1 » centrée, précédée mais non suivie d'une ligne vide. Il en va de même pour chacun des volumes qui constituent l'ouvrage.

Exemple 13 : table des matières générale

Table	
Petites pratiques germanopratinnes .	7
I.I.G.....	19
Cet homme et cette femme.....	31
The Opel Touch	35
Ambre.....	45
Permission	55
Le fait du jour	71
Catgut.....	81
Junior.....	87
Pendant des années	101
Clic-clac.....	117
Épilogue	141

[Anna GAVALDA, *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part*]



b) Table spécifique

Cette table des matières est toujours placée en fin de volume. Idéalement, la table spécifique indique la pagination braille.

Hormis la consigne relative au découpage en volumes, toutes les indications de mise en page énoncées au chapitre 3.7 a) « Table générale » s'appliquent.

Exemple 14 : table des matières spécifique (en liste hiérarchisée)

TABLE DES MATIÈRES	
Introduction	1
Partie 1 L'analyse du pouvoir politique	7
Chapitre 1 L'objet et les méthodes de la science politique	11
Les trois dimensions de la politique	14
Un peu d'épistémologie	16
Les sciences sociales sont-elles des sciences expérimentales?	21
Les méthodes des sciences sociales	25
La science politique	33
Les secteurs d'étude de la science politique	37
La contribution des autres disciplines	42
Étude de cas 1.1	46
Pour aller plus loin	48
Questions et sujets de recherches	48
Chapitre 2 Le pouvoir politique et l'État	50
Du pouvoir politique à l'autorité	51
L'influence	51
Le pouvoir	52
Le pouvoir politique	54
La brève histoire du pouvoir politique	58
L'exercice du pouvoir politique	62
La légitimité	67
Les types de légitimité	69
Les trois types de légitimité selon Max Weber	71
L'autorité	74
La possession du pouvoir politique	76
De l'autorité à l'État	81
La nation	81
L'État	84
Les types d'État	88
Étude de cas 2.1	90
Pour aller plus loin	93
Questions et sujets de recherches	93

[Gérard LORIOT, *Pouvoir, idéologies et régimes politiques*]

3.8 Les tableaux

Dans l'imprimé, les tableaux se présentent sous une multitude de formes. Il appartient donc au transcripteur d'analyser soigneusement la structure d'un tableau afin d'en faire une adaptation braille appropriée. En effet, compte tenu de la contrainte inhérente à la longueur des lignes braille (généralement une trentaine de caractères en mode portrait, une quarantaine en mode paysage), la disposition des tableaux ne peut pas toujours être calquée sur celle du document d'origine.

L'adaptation d'un tableau peut se faire en ayant recours à l'une des cinq présentations suivantes ou à une combinaison de celles-ci (voir 3.8 f) « Tableaux hybrides ») :

- en colonnes ;
- en lignes ;
- par renforcements progressifs ;
- en titres et paragraphes ;
- en liste hiérarchisée.

Un tableau est isolé du texte environnant par une ligne vide (voir 3.1 f) « Lignes vides, sauts de page et tabulations »), à moins qu'il se retrouve naturellement en haut d'une page braille.

Une note du transcripteur informe le lecteur de la technique de transcription choisie ainsi que des adaptations utilisées (omissions, codages d'en-têtes, etc.).

Les symboles braille suivants peuvent être utilisés pour représenter certains éléments particuliers dans un tableau :

- ⠠⠠ (points 1-2-3-4-5-6, 1-2-3-4-5-6) : élément absent dans une cellule ;
- ⠠⠠⠠ (points 6, 3-6, 3) : espace à remplir ;
- ⠠⠠ (points 1-2-3-4-6, 1-3-4-5-6) : case à cocher.

a) Tableaux en colonnes

Si la largeur de la page braille le permet, la transcription d'un tableau en colonnes est à privilégier. Pour ce faire, on applique les règles suivantes :

- Pour gagner de l'espace, on peut omettre le modificateur mathématique devant toutes les données numériques ainsi que l'indicateur de majuscule, une note du transcripateur faisant éventuellement mention de ces omissions. De même, on peut omettre les symboles d'unités et de pourcentage en indiquant clairement ces adaptations dans une note du transcripateur.
- Les en-têtes peuvent être formulés de façon abrégée, ces abréviations étant précisées dans une légende qui précède le tableau.
- Les en-têtes sont éventuellement répétés en haut de page lorsque le tableau déborde sur une nouvelle page braille.
- Idéalement, les colonnes sont séparées par deux cellules vides. Cependant, on peut réduire cet espacement à une seule cellule vide si ce procédé permet d'éviter le recours à un autre type de présentation.
- Lorsqu'un tableau comporte plus de colonnes que de lignes, on peut choisir de le transposer en présentant les lignes en colonnes et les colonnes en lignes.

Un tableau en colonnes comporte les éléments suivants :

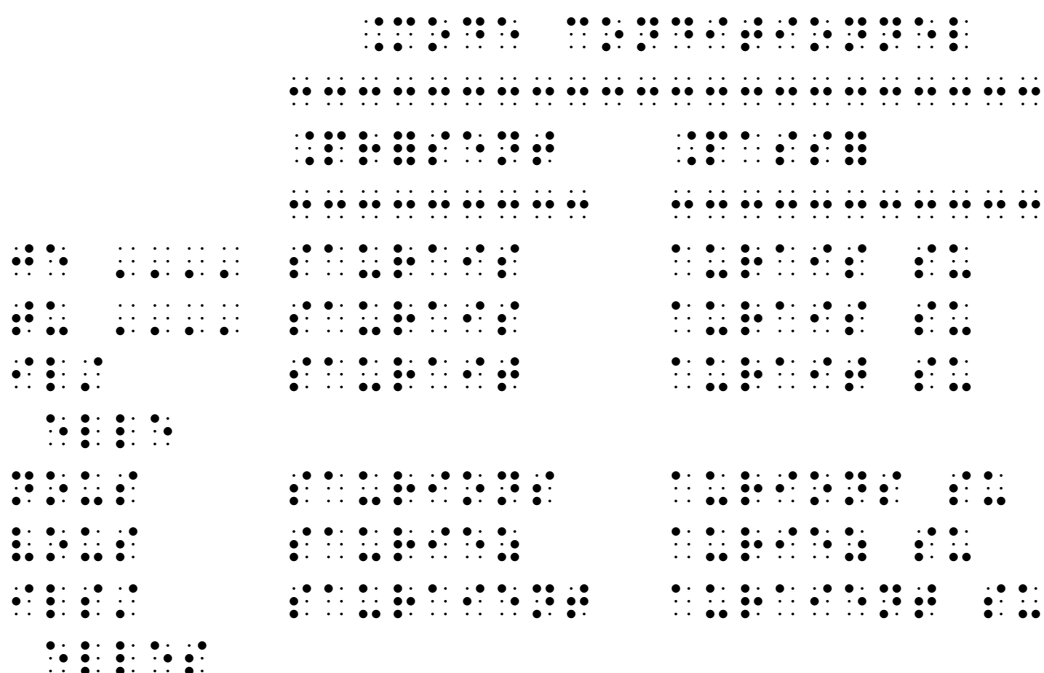
- les en-têtes, abrégés ou non ;
- éventuellement, un filet horizontal composé d'une suite de caractères ⠆⠆ (points 2-5) limité à la largeur de chaque colonne pour séparer les en-têtes de colonnes des données du tableau ;
- les données du tableau, alignées horizontalement.

Remarques :

- Lorsque la transcription d'une donnée du tableau nécessite plus d'une ligne dans une colonne, le débordement se fait avec un retrait d'une ou de deux cellules.
- Lorsque trois cellules vides ou plus séparent la fin d'une donnée du début de la colonne suivante, on comble cet espace par des points de conduite ⠆⠆ (point 3) précédés et suivis d'une cellule vide.

Exemple 15 : tableau transcrit en colonnes

	<i>Mode conditionnel</i>	
	Présent	<i>Passé</i>
je	saurais	<i>aurais su</i>
tu	saurais	<i>aurais su</i>
il/elle	saurait	<i>aurait su</i>
nous	saurions	<i>aurions su</i>
vous	sauriez	<i>auriez su</i>
ils/elles	sauraient	<i>auraient su</i>



Lorsque la totalité des colonnes ne peut tenir sur une même page braille, il peut s'avérer judicieux de scinder le tableau en deux. Dans une transcription recto verso, on peut aussi recourir à une présentation du tableau sur des pages en regard. S'il le juge pertinent, le transcripteur peut étendre cette présentation à une troisième, voire une quatrième page braille. Les en-têtes de ligne sont alors reproduits sur la page de gauche.

b) Tableaux en lignes

Lorsque le nombre de colonnes ou leur contenu est trop important pour que la transcription en colonnes donne un résultat satisfaisant, on peut recourir à une adaptation linéaire en observant les consignes suivantes :

- déclinaison du contenu du tableau en lignes ou en colonnes, en fonction de la manière dont il convient de le lire,
- présentation en mode liste,
- utilisation du symbole deux-points comme séparateur après les en-têtes et du point-virgule entre les autres éléments, le dernier élément étant éventuellement suivi d'un point.

Les en-têtes sont annoncés dans une note du transcripateur, présentés tels que dans le document d'origine. Dans le cas où le nombre de colonnes est important, on peut choisir de les identifier par des chiffres ou des lettres en faisant suivre ces indications d'une parenthèse fermante, par exemple. Cependant, l'indicateur de la première colonne est généralement omis.

Exemple 16 : tableau transcrit en lignes

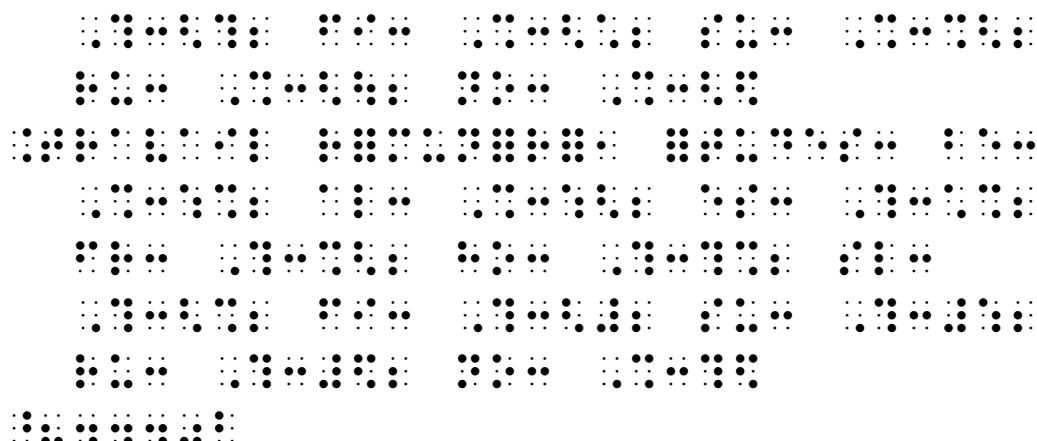
Structure de l'utilisation du temps des femmes et des hommes ayant un emploi en heures et minutes par jour, comparaison européenne (1998/2002)										
Femmes	Belgique	Allemagne	Estonie	France	Hongrie	Slovénie	Finlande	Suède	Royaume-Uni	Norvège
Temps libre et non spécifié	3:51	4:49	4:00	3:08	3:43	3:51	4:38	4:27	4:21	5:22
Repas, soins personnels	2:36	2:31	2:06	2:57	2:21	2:02	2:02	2:23	2:07	2:02
Sommeil	8:16	8:11	8:23	8:38	8:18	8:12	8:22	8:05	8:25	8:07
Déplacements	1:30	1:27	1:15	1:05	1:02	1:09	1:16	1:28	1:33	1:17
Travail domestique	3:52	3:11	4:04	3:40	3:54	4:24	3:21	3:32	3:28	3:26
Travail rémunéré, études	3:53	3:52	4:13	4:32	4:43	4:23	4:20	4:05	4:06	3:46
Total	24:00	24:00	24:00	24:00	24:00	24:00	24:00	24:00	24:00	24:00

Le premier chapitre de ce livre est consacré à la présentation des textes en braille. Il est divisé en deux parties. La première partie est consacrée à la présentation des textes en braille à l'aide de la méthode de la ligne. La deuxième partie est consacrée à la présentation des textes en braille à l'aide de la méthode du rectangle.

La méthode de la ligne est la méthode la plus simple et la plus rapide. Elle consiste à présenter les lettres de chaque mot sur une seule ligne. Cette méthode est utilisée pour la présentation des textes en braille à l'aide de la méthode de la ligne.

La méthode du rectangle est la méthode la plus complexe et la plus lente. Elle consiste à présenter les lettres de chaque mot sur plusieurs lignes. Cette méthode est utilisée pour la présentation des textes en braille à l'aide de la méthode du rectangle.

Le deuxième chapitre de ce livre est consacré à la présentation des textes en braille à l'aide de la méthode de la ligne. Il est divisé en deux parties. La première partie est consacrée à la présentation des textes en braille à l'aide de la méthode de la ligne. La deuxième partie est consacrée à la présentation des textes en braille à l'aide de la méthode du rectangle.



c) Tableaux par renforcements progressifs

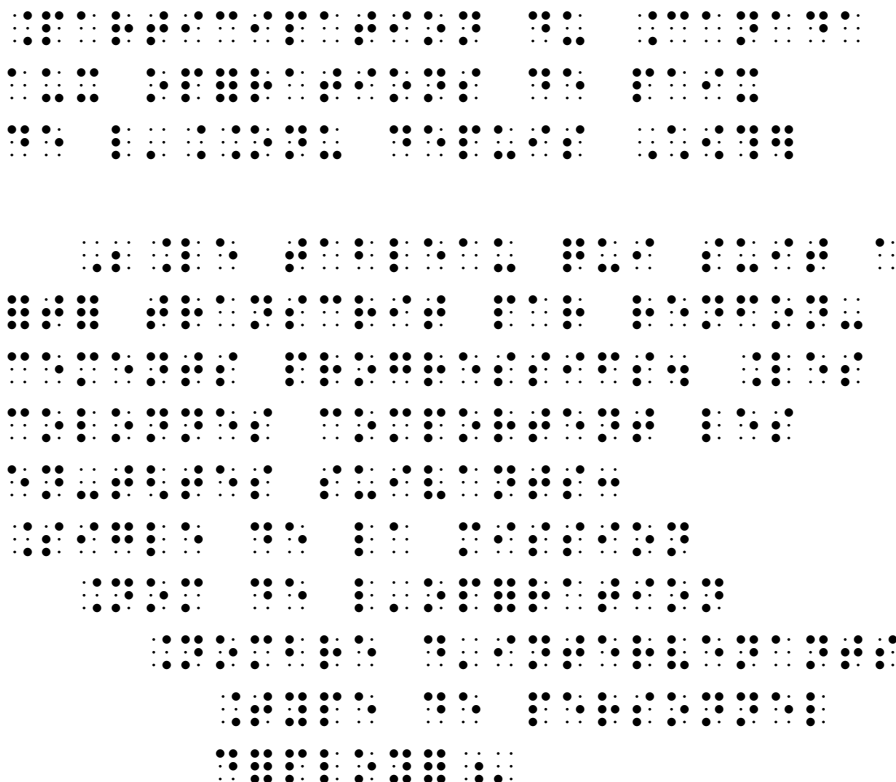
Lorsque les données d'un tableau sont constituées de grandes portions de texte et que le nombre de colonnes n'excède pas quatre ou cinq, la transcription par renforcements progressifs peut être utilisée.

Les renforcements progressifs se font par blocs de texte positionnés sur des tabulations consécutives. Ainsi, la première donnée de la première colonne est disposée en bloc 1 (voir 3.1 d) « Mode bloc »), celle de la deuxième colonne en bloc 3, celle de la troisième colonne en bloc 5, etc. On revient ensuite à la marge pour la deuxième ligne du tableau. Idéalement, un bloc de texte est conservé sur une même page braille.

Exemple 17 : tableau transcrit par renforcements progressifs

Participation du Canada aux opérations de paix de l'ONU depuis 1947

Sigle de la mission	Nom de l'opération	Nombre d'intervenants	Type de personnel déployé
FNUOD depuis 1974	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement au Moyen-Orient (hauteurs du Golan syrien)	4	Militaires
FINUL depuis 1978	Force intérimaire des Nations Unies au Liban	117	Unités de commandement et de contrôle
UNGOMAP 1988-1990	Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan	5	Observateurs militaires
GOMNUII 1988-1991	Groupe d'observateurs militaires de l'ONU pour l'Iran et l'Irak	525	Observateurs militaires Membres d'unités de transmission
GANUPT 1989-1990	Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie	301	Unité de soutien logistique
ONUCA 1989-1992	Groupe d'observateurs de l'ONU en Amérique centrale	174	Observateurs militaires



The image displays a large grid of Braille characters, organized into several distinct sections. Each section consists of multiple rows of characters. The characters are arranged in a regular, repeating pattern, likely representing a specific Braille alphabet or a set of symbols. The grid is composed of small, square Braille cells, each containing a unique arrangement of six dots. The overall layout is clean and systematic, typical of a reference table for Braille notation.

d) Tableaux en titres et paragraphes

Quand les éléments d'un tableau comportent de grandes portions de texte sur plusieurs colonnes et que le tableau court sur plusieurs pages, comme dans des tableaux chronologiques, par exemple, il est parfois préférable de transposer l'information sous forme de titres et de paragraphes.

Ainsi, les en-têtes de ligne deviennent des titres centrés et les en-têtes de colonne des titres en bloc 5 (voir 3.1 d) « Mode bloc »). Avec cette méthode, les en-têtes de colonne sont répétés uniquement si un élément est présent.

Exemple 18 : tableau transcrit en titres et paragraphes

TABLEAU CHRONOLOGIQUE		TABLEAU CHRONOLOGIQUE	
VIE	ŒUVRES	ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET ARTISTIQUES	ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES ET POLITIQUES
1732 Naissance (24 janvier) de Pierre Augustin Caron.		1732 Voltaire : <i>Zaïre</i> . Marivaux : <i>Le Triomphe de l'amour, Les Serments indiscrets</i> . Naissance de Fragonard.	
1754 Il invente un système d'horlogerie. Est présenté à la Cour.		1754 Diderot : <i>De l'interprétation de la nature</i> . Condillac : <i>Traité des sensations</i> .	1754 Persécutions contre les protestants. 5 000 huguenots quittent le royaume. Rappel du parlement, exilé l'année précédente.
1756 Mariage avec la veuve de M. Franquet.		1756 Naissance de Mozart. Voltaire : <i>Poème sur le désastre de Lisbonne</i> (tremblement de terre de 1755), <i>Essai sur les mœurs</i> .	1756 Début de la guerre de Sept Ans (1756-1763) : France, Autriche, Russie contre Prusse et Angleterre.
1757 Mort de sa femme. Il fait la connaissance du banquier Le Normant d'Étiolles. Prend le nom de Caron de Beaumarchais.		1757 Tome VII de l' <i>Encyclopédie</i> . Diderot : <i>Le Fils naturel</i> et <i>Entretiens sur Le Fils naturel</i> .	1757 Attentat de Damiens.
1759 Donne des leçons de musique aux filles de Louis XV. Début de la relation avec le financier Pâris-Duverney.		1759 L' <i>Encyclopédie</i> est interdite. Voltaire : <i>Candide</i> . Suppression des sièges qui étaient sur la scène. Diderot : début des <i>Salons</i> .	
1760 Il commence à être associé aux affaires de Pâris-Duverney.	1760 « Parades » pour le théâtre du château d'Étiolles.	1760 Voltaire s'installe à Ferney. Palissot : <i>Les Philosophes</i> . Diderot : <i>La Religieuse</i> .	
1763 Achat de la charge de lieutenant général des chasses.		1763 Mozart à Paris. Mort de Marivaux et de l'abbé Prévost. Voltaire : <i>Traité sur la tolérance</i> .	1763 Traité de Paris mettant fin à la guerre coloniale entre la France et l'Angleterre : la France abandonne le Canada, l'Inde et la rive gauche du Mississippi.
1764 Séjour en Espagne.		1764 Voltaire : <i>Dictionnaire philosophique</i> .	1764 Mort de la marquise de Pompadour. Suppression de la Compagnie de Jésus.
1765 Retour à Paris.		1765 Tomes VIII à XVII de l' <i>Encyclopédie</i> . Sedaine : <i>Le Philosophe sans le savoir</i> .	
1767 Il obtient l'adjudication de l'exploitation de la forêt de Chinon.	1767 <i>Eugénie</i> .	1767 Voltaire : <i>L'Ingénu</i> . Gluck : <i>Alceste</i> .	

[BEAUMARCHAIS, *Le Barbier de Séville*, Paris, Larousse, 1998]

e) Tableaux en liste hiérarchisée

Dans le cas de tableaux très complexes, on peut faire appel à la présentation en liste hiérarchisée (voir 3.1 c) « Mode poésie ou liste »).

Exemple 19 : tableau transcrit en liste hiérarchisée

Orientations	Choix stratégiques	Principales mesures
Améliorer la santé et le bien-être des jeunes	Favoriser le développement d'habiletés personnelles et sociales ainsi que l'acquisition de saines habitudes de vie	<ul style="list-style-type: none"> Éliminer la « malbouffe » des écoles Déployer l'approche <i>École en santé</i>
	Soutenir davantage les jeunes éprouvant des difficultés à s'insérer dans la société	<ul style="list-style-type: none"> Modifier la Loi sur la protection de la jeunesse
	Mieux lutter contre le suicide des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Déployer des réseaux de sentinelles Implanter des équipes multidisciplinaires en prévention du suicide dans tous les centres jeunesse
Favoriser la réussite éducative des jeunes	Mieux prévenir le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des parcours de formation diversifiés au secondaire Y offrir un soutien accru pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) Augmenter le temps d'enseignement au primaire
	Ouvrir davantage l'école sur les milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement de l'école communautaire

Le premier chapitre de ce livre est consacré à la présentation des textes en braille. Il est divisé en deux parties. La première partie est consacrée à la présentation des textes en braille à l'aide de la notation des points. La deuxième partie est consacrée à la présentation des textes en braille à l'aide de la notation des lettres.

Le deuxième chapitre de ce livre est consacré à la présentation des textes en braille à l'aide de la notation des lettres. Il est divisé en deux parties. La première partie est consacrée à la présentation des textes en braille à l'aide de la notation des lettres majuscules. La deuxième partie est consacrée à la présentation des textes en braille à l'aide de la notation des lettres minuscules.

The image displays a large grid of Braille characters. The characters are organized into several distinct sections. At the top, there are four rows of characters. Below these, there is a larger section consisting of approximately 15 rows of characters, with varying lengths and spacing. The characters are arranged in a way that suggests they are being presented in a specific order, possibly related to the Braille alphabet or a specific Braille code. The grid is composed of individual Braille cells, each consisting of a 2x3 arrangement of dots.

f) Tableaux hybrides

Selon la complexité du tableau, on peut combiner les techniques exposées ci-avant pour une meilleure compréhension de l'information et une économie d'espace.

Exemple 20 : tableau hybride

Canada

Emploi selon la branche d'activité	2002	2003	2004	2005	2006
	en milliers				
Ensemble des branches d'activité	15 310,4	15 672,3	15 947,0	16 169,7	16 484,3
Secteur des biens	3 878,6	3 925,7	3 989,8	4 002,4	3 985,9
Agriculture	325,4	332,4	326,0	343,7	346,4
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	270,3	281,6	286,6	306,4	330,1
Services publics	131,9	130,5	133,3	125,3	122,0
Construction	865,2	906,0	951,7	1 019,5	1 069,7
Fabrication	2 285,9	2 275,2	2 292,1	2 207,4	2 117,7
Secteur des services	11 431,8	11 746,6	11 957,2	12 167,3	12 498,4
Commerce	2 409,3	2 467,8	2 507,1	2 574,6	2 633,5
Transport et entreposage	760,7	790,9	799,4	793,6	802,2
Finance, assurances, immobilier et location	895,1	917,0	960,6	987,8	1 040,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	987,1	1 003,6	1 018,3	1 050,0	1 089,9
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	579,6	608,7	630,2	654,4	690,0
Services d'enseignement	1 007,4	1 027,1	1 035,7	1 106,1	1 158,4
Soins de santé et assistance sociale	1 617,3	1 679,2	1 733,4	1 734,6	1 785,5
Information, culture et loisirs	715,1	714,6	738,0	735,1	745,0
Hébergement et services de restauration	985,1	1 005,5	1 012,4	1 004,5	1 015,0
Autres services	686,2	713,1	696,6	693,4	701,0
Administrations publiques	788,9	819,0	825,5	833,1	837,4

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

3.9 Les notes de bas de page et notes de fin

a) Appel de note

Les appels de note – qui apparaissent en élévation dans les documents imprimés sous forme de chiffres arabes, d’astérisques, de symboles graphiques, de lettres ou de chiffres romains – sont transcrits en braille par la séquence suivante – non précédée de l’indicateur d’élévation, mais toujours introduite par un espace :

- l’indicateur d’appel de note ⠆ (points 3-4-6),
- le modificateur mathématique ⠆ (point 6),
- le numéro de la note tel qu’il se présente dans le document d’origine ou selon son ordre d’apparition dans le document braille.

Remarque : lorsque, dans le document d’origine, les indications d’appels de note sont figurées par des symboles reproductibles en braille (astérisques, lettres...), le transcripteur peut aussi s’y conformer en faisant précéder ce symbole d’un espace et de l’indicateur d’appel de note, comme expliqué ci-dessus.

b) Texte de la note

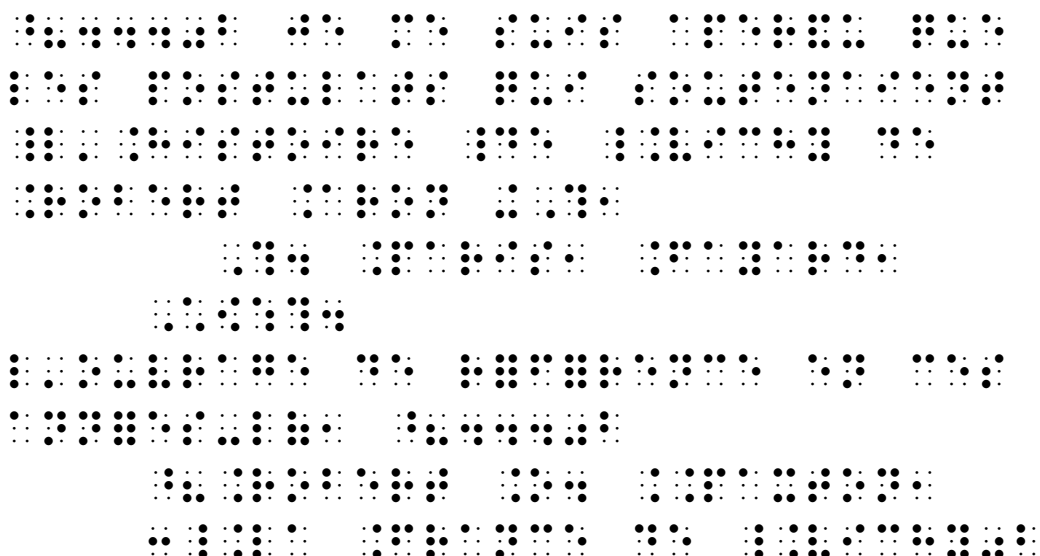
Le texte de la note de bas de page est généralement transcrit directement en dessous de l’appel de note, ou immédiatement après le paragraphe contenant l’appel de note. Il est alors présenté en paragraphe 7-5, précédé de son identificateur.

Exemple 21 : notes de bas de page

[...] je me suis aperçu que les postulats qui soutenaient *l’Histoire de Vichy* de Robert Aron⁴, l’ouvrage de référence en ces années-là, [...]

4. Paris, Fayard, 1954.

[Robert O. PAXTON, *La France de Vichy*]



Les notes peuvent également apparaître dans une section placée à la fin du texte concerné (dans un ouvrage scolaire, par exemple). Elles sont alors présentées en paragraphe 3-1 et le titre de cette rubrique « Notes » est placé entre indicateurs de note du transcripteur. Avec ce procédé, il est généralement recommandé de rappeler le mot ou l'expression expliqué dans la note.

c) Appels multiples pour une même note

Lorsque ces appels sont en nombre restreints, le texte de la note peut simplement être répété chaque fois. Dans les autres cas, on peut les numéroter séquentiellement et placer le texte de la note à la fin de la section concernée (voir exemple dans l'édition braille de cet ouvrage à la fin du chapitre 1.1 « Les majuscules »).

d) Notes abondantes

Dans le cas de notes particulièrement nombreuses ou volumineuses, on peut les regrouper en fin de volume (la pagination de cette section peut alors comporter le préfixe *n*) – ou dans un volume séparé.

e) Notes marginales

Dans l'imprimé, il arrive que des notes soient placées en marge du texte, sans être précédées d'un appel identifié par un chiffre ou un autre signe. Dans tous les cas, elles sont transcrites dans le cours de la page du document d'origine où elles apparaissent. En braille, chaque note est transcrite séparément, en mode paragraphe 7-5 et introduite par l'indicateur de note marginale ⠆⠆⠆⠆ (points 2-3-5-6, 2-3-5-6, 1-3-4).

Exemple 22 : notes marginales

Avant Socrate, les sophistes avaient eux aussi délaissé la philosophie de la nature et s'étaient intéressés aux problèmes éthiques et politiques. Toutefois, puisqu'ils soutenaient que le bien est changeant et relatif à l'opinion, qu'il ne possède aucune qualité objective, les sophistes ne pouvaient faire des problèmes éthiques l'objet d'une science véritable. Socrate s'oppose à ce relativisme. Selon lui, le bien ne peut dépendre de ce qui apparaît à chacun. Pour lui, il n'y a qu'une seule vérité, à partir de laquelle il est possible de juger de la valeur de nos actions. Le bien n'est pas relatif à chacun ; il est le même dans tous les cas, il est universel. Socrate s'indigne de ce que ceux qui s'affairent à rédiger les lois soient impuissants à définir correctement l'essence de la justice. Comment peuvent-ils juger de la rectitude d'une loi s'ils ne savent ce qu'est en soi la justice ?

Socrate dénonce les prétentions de ceux qui disent enseigner la vertu et qui cherchent à acquérir du pouvoir en séduisant les autres par de beaux discours. Il ne croit pas que la vertu s'acquière simplement en écoutant les autres en parler ; il affirme plutôt que la vertu exige un travail sur soi-même. Selon lui, chacun a en lui le sens du vrai, et c'est à chacun de trouver, dans les profondeurs de son âme, la vérité sur le bien.

On a établi plusieurs analogies entre Socrate et Jésus de Nazareth. Tous deux ont eu, en effet, une influence historique immense alors qu'ils se déplaçaient uniquement l'un dans sa cité, l'autre dans son petit pays, pour transmettre un enseignement moral à qui voulait bien les entendre. Tous deux s'opposaient à la tradition de leur époque et ont été condamnés par la justice de leur propre communauté, puis mis à mort. Tous deux ont perçu leur mort comme un signe du règne ultérieur de la justice ou de l'amour. Enfin, aucun n'a laissé d'œuvres écrites, et ce sont des disciples qui ont fondé des écoles pour propager le message des maîtres. Dans le cas de Socrate, cependant, les disciples ont conçu des doctrines qui sont en désaccord entre elles et, dans bien des cas, en désaccord avec Socrate lui-même.

Parmi les successeurs de Socrate, on distingue les grands socratiques et les petits socratiques. Les grands socratiques se partagent en deux écoles : ce sont Platon et les ACADÉMICIENS d'une part, et Aristote et les PÉRIPATÉTIENS d'autre part. Les petits socratiques, ce sont : Antisthène (-445/-365) et Diogène de Sinope (-413/-327) de l'école cynique, qui a influencé le STOÏCISME ; Aristippe (IV^e s. av. J.-C.), le fondateur de l'école des cyrénaïques, qui s'est prolongée dans l'ÉPICURISME ; Euclide dit le socratique (-450/-380), le fondateur de l'école des mégariques, qui a influencé le SCEPTICISME. Cette diversité de doctrines s'explique probablement par le fait que la pensée de Socrate était à l'opposé d'un dogme et

Les ACADÉMICIENS sont ceux qui fréquentaient l'Académie, célèbre école fondée par Platon.

Les PÉRIPATÉTIENS sont les disciples d'Aristote. Ce nom vient du grec *peripateîn*, qui veut dire « se promener ». On appelait ainsi les disciples d'Aristote, parce que ce dernier leur enseignait en marchant.

Le STOÏCISME et l'ÉPICURISME sont deux écoles de pensée nées pour répondre aux besoins moraux des Grecs après la chute des cités-États. Alors que le stoïcisme offre le modèle d'une cité universelle, l'épicurisme propose l'intimité d'une « société des amis ». D'un côté, on pense que toute souffrance individuelle peut être anéantie si on l'envisage par rapport à l'ordre déterminé de l'univers. De l'autre côté, on recherche l'absence de trouble au moyen de l'élimination des désirs superflus et des craintes relatives aux dieux.

Le SCEPTICISME fait ici référence à une école de pensée dont le fondateur est Pyrrhon d'Élis, qui a vécu de -365 à -275. Les adeptes du scepticisme nient que la vérité puisse être atteinte par l'être humain. En conséquence, ils pratiquent la suspension de tout jugement.

[Hélène LARAMÉE, *Introduction à la philosophie*]

Le 15 mars 1994, le Conseil d'État a rendu son avis sur le projet de loi relatif à la réforme de la justice. Ce document est le fruit de plusieurs années de travail et de consultations. Il vise à améliorer l'efficacité de la justice et à réduire les délais de jugement. Les propositions de réforme sont présentées dans le rapport ci-joint. Elles concernent notamment l'organisation des tribunaux, le rôle des juges et la procédure. Le Conseil d'État estime que ces réformes sont nécessaires pour répondre aux besoins de la société et garantir un accès effectif à la justice. Les propositions sont assorties de justifications et de données chiffrées. Elles ont été élaborées en concertation avec les magistrats, les juristes et les représentants des justiciables. Le Conseil d'État recommande l'adoption de ces propositions par le Parlement. Elles constituent une réforme majeure de la justice française. Elles ont pour objectif de créer une justice plus moderne, plus efficace et plus accessible. Les réformes proposées concernent l'organisation des tribunaux, le rôle des juges et la procédure. Elles visent à améliorer l'efficacité de la justice et à réduire les délais de jugement. Les propositions de réforme sont présentées dans le rapport ci-joint. Elles concernent notamment l'organisation des tribunaux, le rôle des juges et la procédure. Le Conseil d'État estime que ces réformes sont nécessaires pour répondre aux besoins de la société et garantir un accès effectif à la justice. Les propositions sont assorties de justifications et de données chiffrées. Elles ont été élaborées en concertation avec les magistrats, les juristes et les représentants des justiciables. Le Conseil d'État recommande l'adoption de ces propositions par le Parlement. Elles constituent une réforme majeure de la justice française. Elles ont pour objectif de créer une justice plus moderne, plus efficace et plus accessible.

3.10 Les encadrés

La mise en valeur de portions de texte au moyen d'encadrés ou de trames de fond est fréquente dans les documents en imprimé. Il n'est pas nécessaire d'utiliser la technique braille de l'encadré dans tous les cas. Cependant, le transcritteur peut y avoir recours lorsque la trame ou l'encadré jouent un rôle dans la compréhension du texte. Par exemple, il peut utiliser cette technique braille pour l'encadré qui sert à isoler une explication du texte avoisinant ou pour celui qui met en valeur des informations auxquelles il sera fait référence par la suite.

En braille, les encadrés peuvent être de deux types : l'encadré « simple » ou « principal » et l'encadré « imbriqué », à l'intérieur d'un encadré principal. On limite le cadre aux filets horizontaux ouvrant et fermant. Il peut arriver parfois qu'un filet horizontal s'insère entre deux parties d'un encadré ; on l'appelle alors « filet de séparation ».

Les filets sont constitués de la répétition d'un même caractère braille sur toute la largeur de l'encadré.

Pour l'encadré principal, les caractères utilisés sont les suivants :

filet ouvrant : ⠆⠆ (points 2-3-5-6)
 filet fermant : ⠄⠄ (points 1-2-4-5)
 filet de séparation : ⠆⠄ (points 2-5)

Pour l'encadré imbriqué, les caractères utilisés sont les suivants :

filet ouvrant : ⠆⠔ (points 2-6)
 filet fermant : ⠔⠆ (points 2-4)
 filet de séparation : ⠆⠄ (points 2-5)

Le filet ouvrant qui amorce un encadré est immédiatement suivi du matériel qu'il encadre (titre, texte, schéma, tableau, etc.). De la même façon, le filet fermant est immédiatement précédé du contenu qu'il délimite.

Un encadré est toujours précédé et suivi d'une ligne vide, sauf si un titre de troisième, quatrième ou cinquième niveau s'y rapporte (voir 3.2 « Les titres »). Aucune ligne vide n'est ajoutée non plus avant ou après un encadré en haut ou en bas d'une page braille.

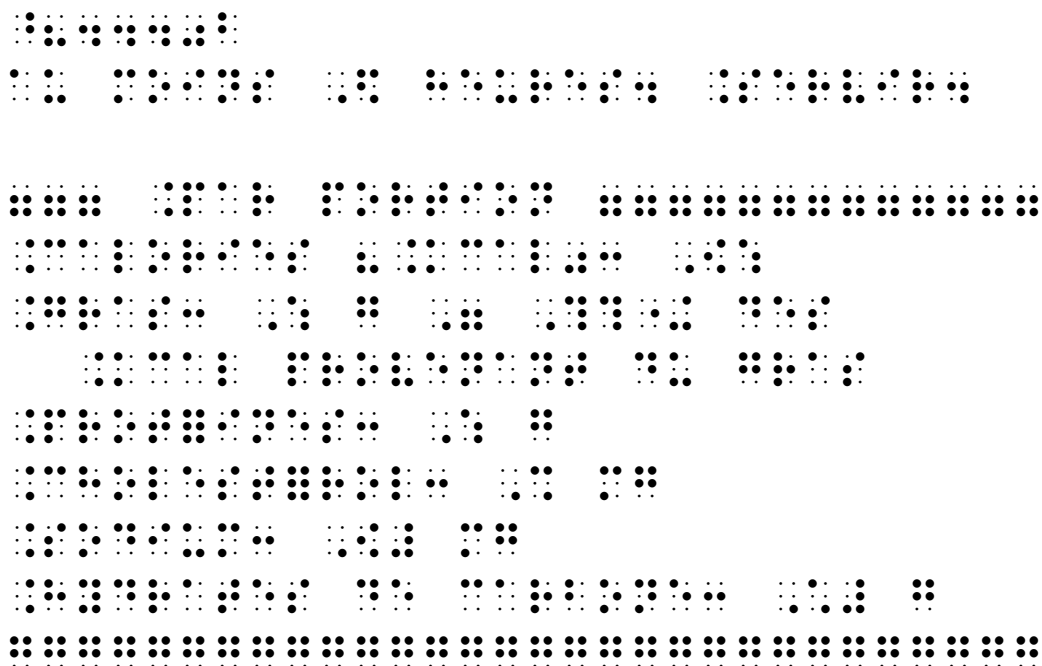
Un petit encadré de quelques lignes peut être déplacé de deux cellules en deux cellules vers l'intérieur afin d'être mis en relation avec le texte qui précède. Dans ce cas, il n'est ni précédé ni suivi d'une ligne vide.

On peut, lorsque la situation s'y prête, introduire un ou deux mot(s) dans le filet ouvrant pour identifier un encadré qui revient souvent dans un même document. On retrouve ce genre de situation dans les ouvrages documentaires ou scolaires, quand un petit encadré revient régulièrement, par exemple pour donner des « Conseils » au lecteur. On amorce alors le filet par la séquence ⠆⠆⠆ (points 2-3-5-6, 2-3-5-6, 2-3-5-6) puis on écrit le titre de l'encadré précédé et suivi d'une cellule vide. Le reste de la ligne est complété par une série de ⠆ (points 2-3-5-6). Toutefois, ce titre ne peut occuper plus des deux tiers du filet ouvrant de l'encadré.

Exemple 23 : encadré identifié

<p>Soupe d'été aux asperges et à l'avocat</p> <p>6 portions</p> <p>500 ml (2 tasses) d'asperges cuites, hachées grossièrement</p> <p>1 avocat, pelé, dénoyauté</p> <p>250 ml (1 tasse) de bouillon de poulet</p> <p>250 ml (1 tasse) de yogourt nature, léger</p> <p>1 gousse d'ail, hachée</p> <p>3 c. à s. d'oignon, haché</p> <p>1 c. à t. d'estragon, hachée</p> <p>1 c. à s. de jus de lime</p> <p>Sel et poivre</p>	<p>Au robot culinaire, réduire en purée tous les ingrédients.</p> <p>Placer au réfrigérateur au moins 6 heures. Servir.</p> <p>PAR PORTION — CALORIES (KCAL): 95</p> <p>Gras: 5g = 44% des Kcal provenant du gras</p> <p>Protéines: 5g Cholestérol: 3mg</p> <p>Sodium: 90mg Hydrates de carbone: 10g</p>
---	--

[LES CERCLES DE FERMIERES DU QUÉBEC, *Qu'est-ce qu'on mange? 4 : Cuisine santé*, 1997]



Un grand encadré peut contenir un ou plusieurs encadrés plus petits. On utilise alors les filets pour un encadré imbriqué.

Si un encadré occupe plus d'une page braille, le transcripateur peut en aviser le lecteur par la mention « encadré (suite) » placée entre indicateurs de note du transcripateur – ou une abréviation de cette mention si l'espace est restreint –, pour chacune des pages supplémentaires nécessaires à la transcription de tout l'encadré.

Dans le cas où un encadré peut tenir sur une seule page braille, le transcripateur peut choisir de forcer un changement de page avant cet encadré afin d'éviter qu'il soit coupé. S'il laisse ainsi un tiers de page vide, ou davantage, au bas de la page précédant l'encadré, il en informe le lecteur par la mention « Encadré page suivante » placée entre indicateurs de note du transcripateur à la fin du texte de la page incomplète.

3.11 La poésie

En général, dans l'imprimé, la poésie se présente sous forme de vers marqués par un retour à la ligne et regroupés en strophes. Le plus souvent, chaque ligne commence par une lettre majuscule et les strophes sont délimitées par un espace plus ou moins grand.

En braille, on utilise le mode poésie 1-3 afin de rendre compte de la longueur des vers (voir 3.1 c) « Mode poésie ou liste »). Les strophes sont séparées par une ligne vide. Lorsqu'une strophe se termine sur la dernière ligne de la page braille, la page braille suivante commence par une ligne vide afin de rendre perceptible le changement de strophe.

Exemple 24 : poème à plusieurs strophes

Le bateau ivre
Arthur Rimbaud

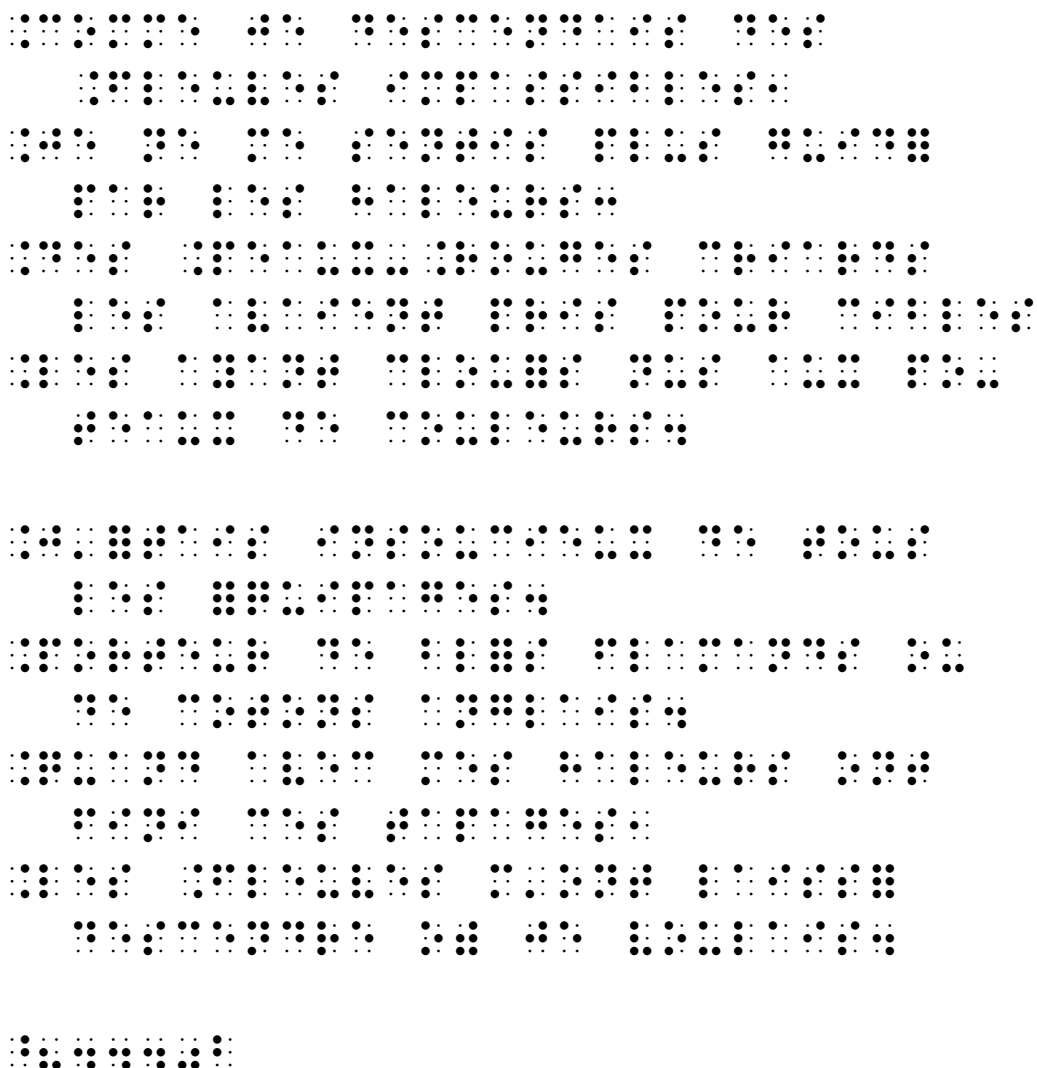
Comme je descendais des Fleuves impassibles,
Je ne me sentis plus guidé par les haleurs :
Des Peaux-Rouges criards les avaient pris pour cibles
Les ayant cloués nus aux poteaux de couleurs.

J'étais insoucieux de tous les équipages.
Porteur de blés flamands ou de cotons anglais.
Quand avec mes haleurs ont fini ces tapages,
Les Fleuves m'ont laissé descendre où je voulais.

Dans les clapotements furieux des marées,
Moi, l'autre hiver, plus sourd que les cerveaux d'enfants,
Je courus ! Et les Péninsules démarrées
N'ont pas subi tohu-bohus plus triomphants.

[...]

[Arthur RIMBAUD, *Le bateau ivre*]



Dans l'imprimé, la poésie peut également se présenter de façon continue, les vers étant séparés par un caractère typographique, le plus souvent une barre oblique. En braille, on utilise alors le mode paragraphe en marquant la fin d'un vers par la barre oblique ⠨ (points 3-4) entre espaces, quel que soit le caractère utilisé dans le document d'origine.

3.12 Le théâtre

a) Éléments d'une pièce de théâtre

Les pièces de théâtre comprennent généralement les éléments suivants :

- une liste des personnages ;
- des actes et des scènes ;
- des didascalies ;
- des répliques.

1° Liste des personnages

La liste des personnages qui précède la pièce elle-même est présentée en mode liste 1-3. Bien que ce soit la pratique dans l'imprimé, l'écriture en toutes lettres majuscules n'est pas utilisée, en braille, pour les noms de personnages.

2° Actes et scènes

La transcription des actes commence toujours sur une nouvelle page braille. Leurs titres sont centrés et suivis d'une ou deux lignes vides (voir 3.2 a) « Titre de premier niveau »). Quant aux scènes, elles ne débutent pas nécessairement sur une nouvelle page braille et leurs titres sont centrés et suivis d'une seule ligne vide (voir 3.2 b) « Titre de deuxième niveau »).

Les titres des scènes sont généralement accompagnés des noms des personnages qui y prennent part. Quelle que soit leur disposition dans le document d'origine, ces noms sont présentés en braille de la même manière que les didascalies générales, soit en paragraphe 3-1 ou en bloc 7.

Les didascalies relatives à un personnage traduisent en quelques mots une attitude ou un état d'âme, par exemple. Elles sont transcrites sans italique, entre indicateurs de mise en évidence de troisième type ⠆⠆⠆ (points 5-6, 2-3).

Les didascalies relatives à la mise en scène en cours de réplique sont généralement présentées entre parenthèses et en italique dans l'imprimé. Elles sont introduites là où elles sont nécessaires à l'intérieur du texte de la réplique. En braille, ces didascalies sont placées soit entre indicateurs de mise en évidence de troisième type ⠆⠆⠆ (points 5-6, 2-3), soit entre parenthèses si tel est le cas dans le document d'origine.

4° Répliques

Le plus souvent, dans l'imprimé, le nom du personnage en début de réplique est centré, écrit entièrement en majuscule et parfois même en gras. La transcription braille ne fait appel à aucune de ces pratiques.

La méthode utilisée pour la transcription des répliques varie selon que la pièce est écrite en prose ou en vers ou que les répliques sont en général plutôt longues ou plutôt courtes. Selon le cas, le transcripteur peut recourir à l'une des techniques suivantes.

b) Théâtre en prose

En braille, il existe deux méthodes pour la transcription des répliques d'une pièce de théâtre en prose.

1° Répliques courtes

Si les répliques d'une pièce sont plutôt courtes, avec de fréquents changements de personnages, le transcripteur peut choisir de placer le nom du personnage en mode liste 1-3, accompagné d'une didascalie s'il y a lieu, et suivi d'un point. Le texte de la réplique suit immédiatement l'annonce du personnage et se poursuit, le cas échéant, en cellule 3. Aucune ligne vide n'est laissée entre les répliques. Si un alinéa survient au cours d'une réplique, celui-ci est transcrit en 5-3. Les didascalies générales sont placées en bloc 7, sans ligne vide avant ou après.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2° Répliques longues

Lorsque les répliques sont majoritairement assez longues, on peut placer le nom du personnage en bloc 5, accompagné d'une didascalie s'il y a lieu, sans ligne vide avant ou après. Les répliques sont alors transcrites en paragraphe 3-1 et les didascalies générales en bloc 7.

Exemple 27 : théâtre en prose (répliques longues)

GILLES. C'est peut-être la réalité mais pourquoi penser la réalité telle qu'elle est ? Pourquoi ne pas la penser telle qu'on la veut ? Un couple, ce n'est pas de la réalité, c'est d'abord un rêve que l'on fait, non ?

Comme Lisa ne répond pas, Gilles continue avec ardeur.

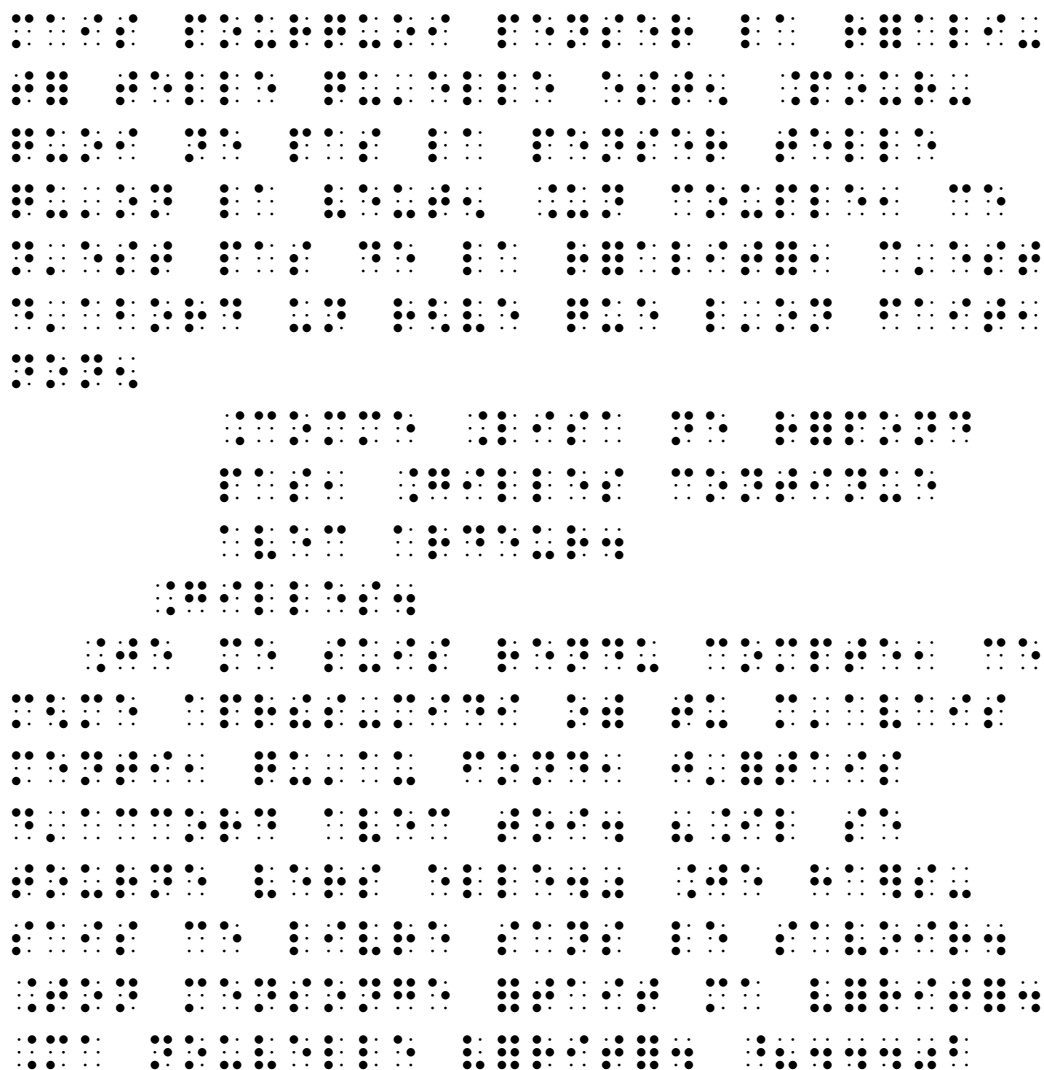
GILLES. Je me suis rendu compte, ce même après-midi où tu m'avais menti, qu'au fond, j'étais d'accord avec toi. (*Il se tourne vers elle.*) Je haïssais ce livre sans le savoir. Ton mensonge était ma vérité. Ma nouvelle vérité.

Elle le dévisage, intriguée, pas certaine de bien le comprendre.

GILLES. Ce mardi-là, j'ai décidé de me taire pour te laisser me raconter tel que tu me voulais. Peut-être que le Gilles Sobiri que tu allais me décrire, qui regrettait d'avoir commis *Petits crimes conjugaux*, pourrait être meilleur que le précédent. Une version corrigée. Nous devons en profiter. Que mon accident serve à cela. Je me suis enfermé dans mon mensonge pour t'écouter, Lisa, rien que pour t'écouter, et comprendre avec quel homme tu te sentirais bien.

[Éric-Emmanuel SCHMITT, *Petits crimes conjugaux*]

.....
.....



c) Théâtre en vers

Quand une pièce est écrite en vers, le nom du personnage, accompagné d'une didascalie s'il y a lieu, est transcrit en poésie 1-5 et n'est pas précédé d'une ligne vide. La réplique débute sur la ligne suivante et chaque vers est présenté en poésie 3-5. Si les répliques sont séparées en strophes, une ligne est laissée vide entre chaque strophe (voir 3.11 « La poésie »). Les didascalies générales peuvent être transcrites en bloc 7, sans ligne vide avant ou après, ou en paragraphe 3-1, entre lignes vides.

Lorsqu'un vers est partagé entre deux ou plusieurs répliques, le transcripateur peut, s'il le juge nécessaire notamment à des fins pédagogiques, faire terminer chaque segment intermédiaire, après une cellule vide, par l'indicateur de continuation de vers ⠠⠠⠠⠠⠠⠠ (points 5, 2-5, 2).

Exemple 28 : théâtre en vers

CYRANO	
Hein? Comment? m'accuser d'un pareil ridicule? Petit, mon nez? Holà !	
LE FÂCHEUX	
Ciel !	
CYRANO	
Énorme mon nez !	
– Vil camus, sot camard, tête plate, apprenez Que je m'enorgueillis d'un pareil appendice, Attendu qu'un grand nez est proprement l'indice D'un homme affable, bon, courtois, spirituel, Libéral, courageux, tel que je suis, et tel Qu'il vous est interdit à jamais de vous croire Déplorable maraud ! car la face sans gloire Que va chercher ma main en haut de votre col, Est aussi dénuée...	
	<i>Il le soufflette.</i>
LE FÂCHEUX	
Ay !	
CYRANO	
De fierté, d'envol, De lyrisme, de pittoresque, d'étincelle, [...]	

[Edmond ROSTAND, *Cyrano de Bergerac*]

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

3.13 Les textes à lignes numérotées

Il arrive que des textes poétiques, philosophiques, théâtraux ou autres offrent des repères au lecteur en numérotant les lignes de vers ou de prose à des fins pédagogiques ou analytiques, par exemple. Le plus souvent, ces numéros apparaissent toutes les cinq ou dix lignes. Dans l'imprimé, ils sont placés dans la marge de gauche ou de droite.

Quelle que soit la méthode utilisée dans le document d'origine, le transcripteur peut choisir de placer les numéros de lignes dans la marge de gauche, dans la marge de droite ou seuls sur une ligne avec un retrait de quatre cellules.

a) Numérotation dans la marge de gauche

Avec cette méthode, si le texte est en prose et que la numérotation des lignes ne dépasse pas trois chiffres, on recourt à une présentation en mode paragraphe 7-5 afin de dégager la marge nécessaire à l'écriture des numéros de lignes. S'il est nécessaire de respecter la longueur et le comptage des lignes, on maintient cette présentation, mais en effectuant un retour à la ligne pour chaque nouvelle ligne du texte d'origine.

Si le texte est en vers, chaque vers est transcrit en mode poésie 5-7 et les règles de transcription de la poésie s'appliquent (voir 3.11 « La poésie »).

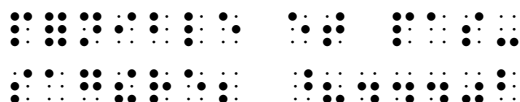
Exemple 29 : prose avec lignes numérotées à gauchePRIÈRE À DIEU

Ce n'est plus aux hommes que je m'adresse; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes, et de tous les temps: s'il est permis à de faibles créatures perdues dans l'immensité, et imperceptibles au reste de l'univers, d'oser te demander quelque chose, à toi qui as tout donné, à toi dont les décrets sont
5 immuables comme éternels, daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre nature; que ces erreurs ne fassent point nos calamités. Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr, et des mains pour nous égorger; fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et pas-
10 sagère; que les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débiles corps, entre tous nos langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si dis-
15 proportionnées à nos yeux, et si égales devant toi; que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés hommes ne soient pas des signaux de haine et de persécution; que ceux qui allument des cierges en plein midi pour te célébrer supportent ceux qui se contentent de la lumière de ton soleil; que ceux qui
20 couvrent leur robe d'une toile blanche pour dire qu'il faut t'aimer ne détestent pas ceux qui disent la même chose sous un manteau de laine noire; qu'il soit égal de t'adorer dans un jargon formé d'une ancienne langue, ou dans un jargon plus nouveau; que ceux dont l'habit est teint en rouge ou en violet, qui dominent
25 sur une petite parcelle d'un petit tas de la boue de ce monde et qui possèdent quelques fragments arrondis d'un certain métal, jouissent sans orgueil de ce qu'ils appellent *grandeur et richesse*, et que les autres les voient sans envie: car tu sais qu'il n'y a dans ces vanités ni de quoi envier, ni de quoi s'enorgueillir.

30 Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères! qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes, comme ils ont en exécration le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible! Si les guerres sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans
35 le sein de la paix, et employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam jusqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet instant.

Voltaire,
Traité sur la tolérance,
1763.

[VOLTAIRE, *Traité sur la tolérance*]



b) Numérotation dans la marge de droite

Selon cette méthode, les numéros de lignes sont appuyés à droite en face du premier segment de la ligne du document d'origine. Ils sont écrits sans modificateur mathématique et détachés du texte par au moins deux cellules vides. Une marge de droite d'au moins deux cellules est libérée afin de faciliter le repérage des numéros de lignes.

Il faut prévoir un en-tête ou un pied de page vide de façon à ce que les numéros de lignes ne puissent être confondus avec les numéros de pages braille ou de référence.

La transcription du texte se fait en respectant les modes de présentation auxquels on aurait eu recours si les lignes n'étaient pas numérotées.

Lorsque l'espace le permet, une nouvelle ligne du document d'origine commence sur une ligne braille déjà amorcée. Trois cellules vides séparent alors le début de la nouvelle ligne du texte précédent. Lorsqu'un mot est coupé à la fin d'une ligne du document d'origine, il l'est également dans la transcription braille. Dans l'éventualité où cette coupure coïncide avec un changement de page de référence, l'indicateur de changement de page de référence se place exceptionnellement tout de suite après cette coupure (voir « 3.4 b) Pagination de référence », Première méthode).

Dans les textes en prose présentés selon cette méthode, chacune des lignes est numérotée en braille, qu'elle le soit ou non dans le document d'origine. Dans les textes en vers, la transcription ne présente que les numéros de lignes qui apparaissent dans le document d'origine.

Exemple 30 : prose avec lignes numérotées à droite

BELLE DE TERREUR ET D'AMOUR

Raphaël tira de dessous son chevet le lambeau de la Peau de chagrin, fragile et petit comme la feuille d'une pervenche, et le lui montrant: «Pauline, belle image de ma belle vie, disons-nous adieu, dit-il.

5 – Adieu ? répéta-t-elle d'un air surpris.

– Oui. Ceci est un talisman qui accomplit mes désirs, et représente ma vie. Vois ce qu'il m'en reste. Si tu me regardes encore, je vais mourir...»

La jeune fille crut Valentin devenu fou, elle prit le talisman, et alla
10 chercher la lampe. Éclairée par la lueur vacillante qui se projetait également sur Raphaël et sur le talisman, elle examina très attentivement et le visage de son amant et la dernière parcelle de la Peau magique. En la voyant belle de terreur et d'amour, il ne fut plus maître de sa pensée: les souvenirs des scènes caressantes et
15 des joies délirantes de sa passion triomphèrent dans son âme depuis longtemps endormie, et s'y réveillèrent comme un foyer mal éteint.

«Pauline, viens ! Pauline !»

Un cri terrible sortit du gosier de la jeune fille, ses yeux se dilatarent, ses sourcils, violemment tirés par une douleur inouïe, s'écartèrent avec horreur, elle lisait dans les yeux de Raphaël un de ces
20 désirs furieux, jadis sa gloire à elle; mais à mesure que grandissait ce désir, la Peau, en se contractant, lui chatouillait la main. Sans réfléchir, elle s'enfuit dans le salon voisin dont elle ferma la porte.

25 «Pauline ! Pauline ! cria le moribond en courant après elle, je t'aime, je t'adore, je te veux ! Je te maudis, si tu ne m'ouvres ! Je veux mourir à toi !»

Par une force singulière, dernier éclat de vie, il jeta la porte à terre, et vit sa maîtresse à demi nue se roulant sur un canapé.

30 Pauline avait tenté vainement de se déchirer le sein, et pour se donner une prompte mort, elle cherchait à s'étrangler avec son châle. «Si je meurs, il vivra !» disait-elle en tâchant vainement de serrer le nœud. Ses cheveux étaient épars, ses épaules nues, ses vêtements en désordre, et dans cette lutte avec la mort, les yeux
35 en pleurs, le visage enflammé, se tordant sous un horrible désespoir, elle présentait à Raphaël, ivre d'amour, mille beautés qui augmentèrent son délire; il se jeta sur elle avec la légèreté d'un oiseau de proie, brisa le châle, et voulut la prendre dans ses bras.

Le moribond chercha des paroles pour exprimer le désir qui dévorait toutes ses forces; mais il ne trouva que les sons étranglés du râle dans sa poitrine, dont chaque respiration creusée plus avant semblait partir de ses entrailles. Enfin, ne pouvant bientôt plus former de sons, il mordit Pauline au sein. Jonathas se présenta tout épouvanté des cris qu'il entendait, et tenta d'arracher à la
45 jeune fille le cadavre sur lequel elle s'était accroupie dans un coin.

«Que demandez-vous ? dit-elle. Il est à moi, je l'ai tué, ne l'avais-je pas prédit ?»

Honoré de Balzac, *La Peau de chagrin*, 1831.

[Honoré de BALZAC, *La peau de chagrin*]

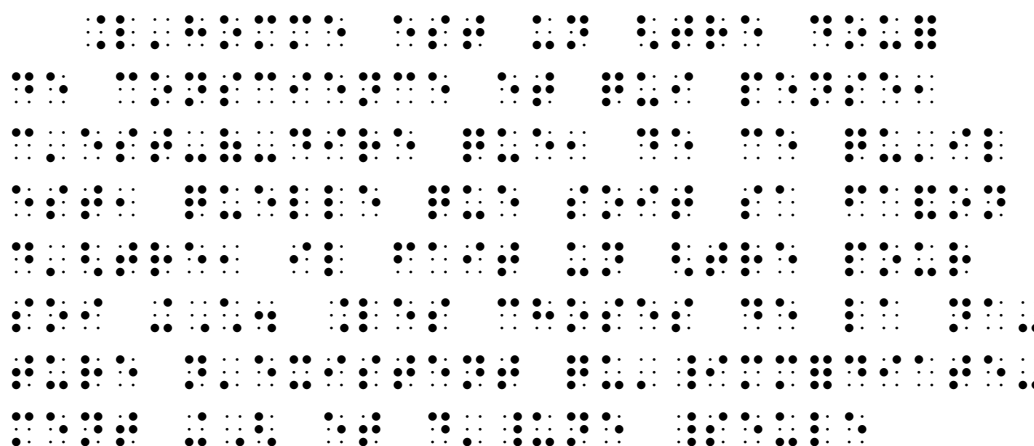
c) Numérotation en retrait

Cette méthode consiste à placer les numéros de lignes du document d'origine seuls sur une ligne braille, avec un retrait de quatre cellules. On peut faire précéder ces numéros de la mention « l. » ou « ligne ». Ces indications de ligne ne sont ni précédées ni suivies d'une ligne vide.

Exemple 31 : prose avec lignes numérotées en retrait

Texte 1	L'existence consciente est un dédoublement du monde
	<i>Hegel définit clairement la différence qu'il y a entre exister simplement, ou exister « en soi », et exister pour soi, c'est-à-dire être conscient : l'être conscient possède une existence redoublée par la dimension réflexive de la conscience.</i>
	L'homme est un être doué de conscience et qui pense, c'est-à-dire que, de ce qu'il est, quelle que soit sa façon d'être, il fait un être pour soi ¹ . Les choses de la nature n'existent qu' <i>immédiatement</i> ² et d'une seule façon, tandis que l'homme, parce qu'il est esprit, a une double existence ; il existe d'une part au même titre que les choses de la nature, mais d'autre part il existe aussi pour soi, il se contemple, se représente à lui-même, se pense et n'est esprit que par cette activité qui constitue un être pour soi. Cette conscience de soi, l'homme l'acquiert de deux manières : primo, <i>théoriquement</i> , parce qu'il doit se pencher sur lui-même pour prendre conscience de tous les mouvements, replis et penchants du cœur humain et d'une façon générale se contempler, se représenter ce que la pensée peut lui assigner comme essence, enfin se reconnaître exclusivement aussi bien dans ce qu'il tire de son propre fond que dans les données qu'il reçoit de l'extérieur. Deuxièmement, l'homme se constitue pour soi ³ par son activité <i>pratique</i> , parce qu'il est poussé à se trouver lui-même, à se reconnaître lui-même dans ce qui lui est donné immédiatement, dans ce qui s'offre à lui extérieurement. Il y parvient en changeant les choses extérieures, qu'il marque du sceau de son intériorité ⁴ et dans lesquelles il ne retrouve que ses propres déterminations. L'homme agit ainsi, de par sa liberté de sujet, pour ôter au monde extérieur son caractère farouchement étranger et pour ne jouir des choses que parce qu'il y retrouve une forme extérieure de sa propre réalité. Ce besoin de modifier les choses extérieures est déjà inscrit dans les premiers penchants de l'enfant ; le petit garçon qui jette des pierres dans le torrent et admire les ronds qui se forment dans l'eau admire en fait une œuvre où il bénéficie du spectacle de sa propre activité.
<p>1 Ce qu'il est, non seulement il l'est, mais il est conscient de l'être.</p> <p>2 Pour être ce qu'elles sont, elles n'ont pas besoin, comme l'homme, de passer en outre par l'intermédiaire d'une prise de conscience.</p> <p>3 Il se considère soi-même comme un objet qu'il peut contempler.</p> <p>4 Fabriquer quelque chose, c'est laisser sur la matière brute qu'on a travaillée la marque d'un être qui pense, qui est conscient de lui-même.</p>	<p style="text-align: right;">Friedrich HEGEL, <i>Esthétique</i> (1832), trad. S. Jankélévitch, textes réunis par C. Khodoss, PUF 1992, p. 21-22.</p>

[Friedrich HEGEL, *Esthétique*, (1832), trad. S. Jankélévitch]



1. Les textes à lignes numérotées sont utilisés pour présenter des listes, des énumérations ou des paragraphes de texte. Ils permettent de structurer l'information et de faciliter la lecture.

2. Les textes à lignes numérotées sont composés de plusieurs lignes de texte, chacune précédée d'un numéro. Les numéros sont généralement placés à gauche de la ligne et sont suivis d'un espace avant le début du texte.

3. Les textes à lignes numérotées peuvent être utilisés pour présenter des listes à puces, des listes à numéros ou des paragraphes de texte. Ils sont également utilisés pour présenter des énumérations de points clés ou des étapes d'un processus.

4. Les textes à lignes numérotées sont une manière efficace de présenter l'information de manière structurée et facile à lire. Ils permettent de séparer les différents points de l'information et de faciliter la navigation à travers le document.

5. Les textes à lignes numérotées sont également utilisés pour présenter des énumérations de points clés ou des étapes d'un processus. Ils permettent de séparer les différents points de l'information et de faciliter la navigation à travers le document.

6. Les textes à lignes numérotées sont une manière efficace de présenter l'information de manière structurée et facile à lire. Ils permettent de séparer les différents points de l'information et de faciliter la navigation à travers le document.

7. Les textes à lignes numérotées sont également utilisés pour présenter des énumérations de points clés ou des étapes d'un processus. Ils permettent de séparer les différents points de l'information et de faciliter la navigation à travers le document.

8. Les textes à lignes numérotées sont une manière efficace de présenter l'information de manière structurée et facile à lire. Ils permettent de séparer les différents points de l'information et de faciliter la navigation à travers le document.

9. Les textes à lignes numérotées sont également utilisés pour présenter des énumérations de points clés ou des étapes d'un processus. Ils permettent de séparer les différents points de l'information et de faciliter la navigation à travers le document.

10. Les textes à lignes numérotées sont une manière efficace de présenter l'information de manière structurée et facile à lire. Ils permettent de séparer les différents points de l'information et de faciliter la navigation à travers le document.

3.14 Les bandes dessinées

Une bande dessinée relate les séquences d'une action au moyen d'une ou de plusieurs cases consécutives, nommées vignettes, contenant une image et du texte. Certaines bandes dessinées, bien que ne comportant aucun texte, peuvent aussi être décrites. La transcription en braille d'une bande dessinée fait appel aux qualités de description et de concision du transcripteur.

Remarque : dans le cas d'une transcription scolaire, il est important de veiller à ne pas fournir, dans la description, une réponse explicite à une question posée à l'élève.

Lorsqu'une bande dessinée est insérée dans un texte d'une autre nature, une note du transcripteur en avise le lecteur.

En braille, chaque case est identifiée par un chiffre précédé de l'indicateur de case $\mathbf{\cdot\cdot\cdot\cdot}$ (points 2-3-5-6, 2-3-5-6). Cette identification est placée en cellule 5 sans ligne vide avant ou après. Si une bande dessinée s'étend sur plus d'une page dans le document d'origine, la numérotation des cases recommence à 1 à chaque nouvelle page de l'imprimé. Cependant, si les cases sont déjà identifiées dans le document d'origine, le transcripteur utilise cette identification qui peut être numérique, littérale ou autre. S'il s'agit, par contre, d'une seule case introduite dans un document d'autre nature qu'une bande dessinée, cette case ne comporte que l'indicateur de case, sans chiffre.

Les descriptions d'image et d'action sont présentées en paragraphe 3-1 et placées entre indicateurs de note du transcripteur. Elles peuvent servir à décrire une attitude, un geste, une mise en scène, etc., à n'importe quel moment dans la transcription d'une case.

Dans l'imprimé, le texte est généralement disposé dans des bulles (appelées aussi phylactères) s'il s'agit de texte dit ou pensé par les personnages. L'aspect de la bulle indique au lecteur si le personnage pense ou dit ce qui est écrit. En braille, cette information est transmise au lecteur à l'aide d'indicateurs de bulle, représentés par les symboles suivants :

- $\mathbf{\cdot\cdot\cdot\cdot}$ (points 4-5, 1-2-4-5-6) : bulle parlée ;
- $\mathbf{\cdot\cdot\cdot\cdot}$ (points 4-5, 1-2-5-6) : bulle pensée.

La transcription de la bulle d'un personnage se fait en paragraphe 3-1 et débute avec l'identification du personnage, par son nom propre s'il est connu, ou par toute autre

désignation nominale, suivie du symbole deux-points. Si le transcripteur juge utile d'apporter une précision au sujet de l'attitude du personnage, celle-ci est écrite entre indicateurs de note du transcripteur. Suit alors l'indicateur de bulle entre cellules vides, puis la transcription du texte de la bulle.

Les noms de personnages et les textes des dialogues sont généralement écrits entièrement en majuscule dans l'imprimé, mais on n'a pas recours à cette pratique dans la transcription braille.

Parfois, de petits dessins illustrent la pensée d'un personnage. Leur description est placée entre indicateurs de note du transcripteur après l'introduction de l'indicateur de bulle.

On trouve aussi du texte dit par un narrateur ou par une « voix off », généralement placé dans un rectangle. Dans ce dernier cas, le texte est transcrit en mode paragraphe 3-1.

Exemple 32 : bande dessinée

